DE L'AGE ET DE L'ORIGINE

DE

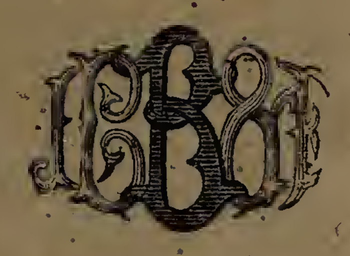
LA VARIOLE

DANS LE MONDE

PAR

LE D[R] FALIU

LAURÉAT ET MEMBRE CORRESPONDANT DE QUATRE SOCIÉTÉS SAVANTES, ETC.

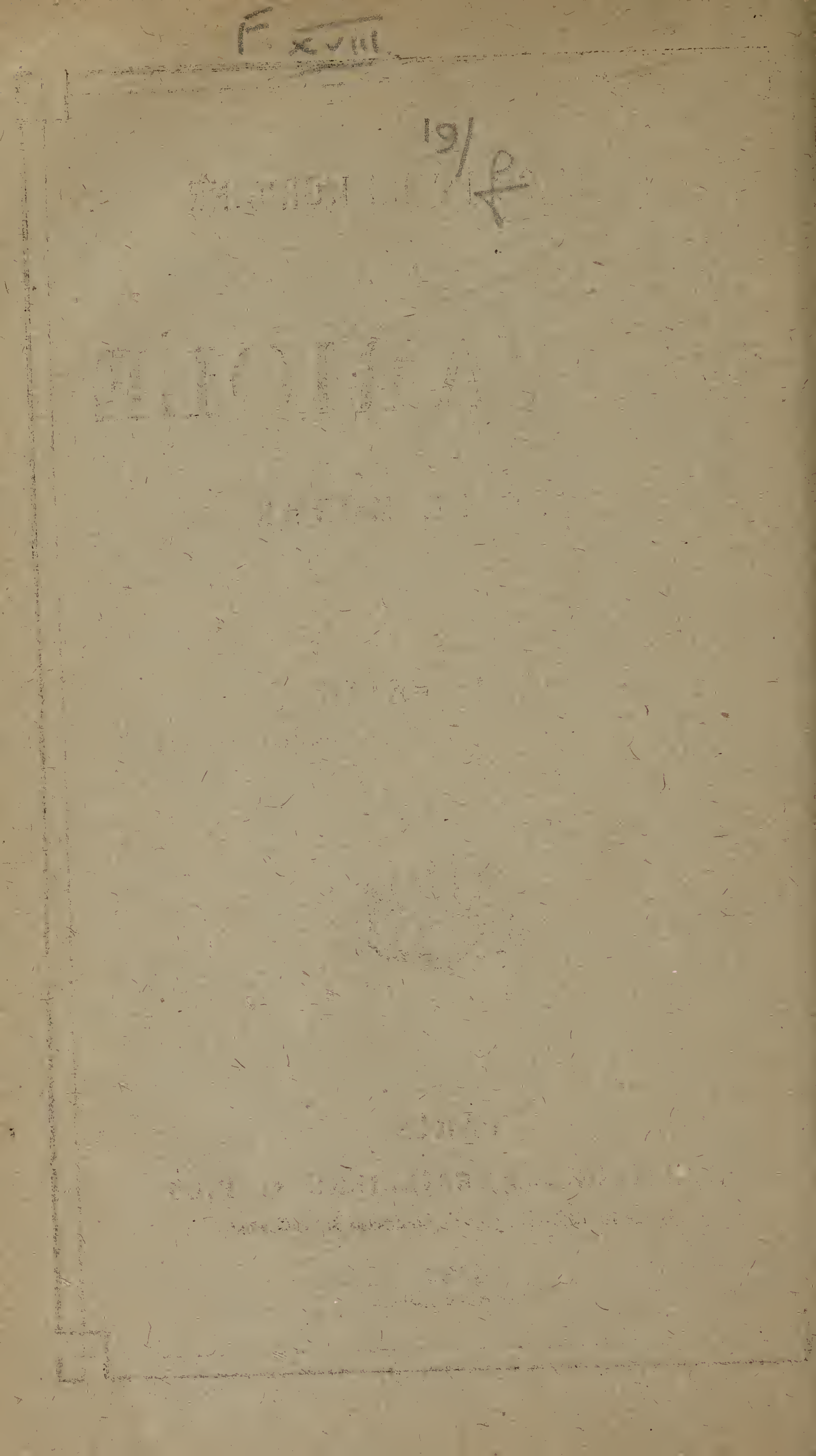


PARIS

LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS

19, rue Hautefeuille, près du boulevard Saint-Germain

1882



DE L'AGE ET DE L'ORIGINE

DE

LA VARIOLE

DANS LE MONDE

PRINCIPAUX TRAVAUX

DU MÊME AUTEUR :

L'Urticaire, ses causes, sa pathogénie et son traitement (Médaille d'or). Paris, 1881, in-8, 52 pages.. 1 fr.

Corps étrangers dans les voies aériennes. (*Bull. de la Société médicale d'Anvers*) et tirage à part.

De l'action physiologique et thérapeutique de l'alcool. Anvers, 1874, in-8, 134 pages.. 3 fr.

De la Myosite et en particulier de celles du psoas et du carré des lombes. (*Médaille de vermeil de la Société de médecine de Louvain*).

3887-81. — Corbeil, typ. et stér. Crété.

DE L'AGE ET DE L'ORIGINE

DE

LA VARIOLE

DANS LE MONDE

PAR

LE Dʀ FALIU

LAURÉAT ET MEMBRE CORRESPONDANT DE QUATRE SOCIÉTÉS SAVANTES, ETC.



PARIS

LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS

19, rue Hautefeuille, près du boulevard Saint-Germain

—

1882

DE L'AGE ET DE L'ORIGINE
DE LA VARIOLE
DANS LE MONDE

CHAPITRE PREMIER

NAISSANCE ET VOYAGE DE LA VARIOLE.

Quel âge peut donc bien avoir, au jour d'aujourd'hui, la petite vérole dans le monde ?

On ne peut le dire : personne ne l'a jamais su dans le passé ; tout le monde l'ignore dans le présent ; l'avenir ne l'apprendra jamais à personne.

Si l'on se bornait à demander l'époque où la picote s'est montrée en Europe ou si, restreignant encore davantage la question, on la réduisait à ces simples termes : quelle est la date de l'apparition de la variole en France ? il serait répondu, sans exception, qu'on n'est pas dans une ignorance moins complète sur ce point particulier d'histoire domestique, que sur le jour ou l'année propres de la naissance de cette virulence dans le monde.

Nous ne sommes pas étonné de ce vide chronologique ; il vous apparaîtra bientôt à vous-mêmes que la variole ne pouvait pas apposer des dates consécutives et dépendantes sur les pays où elle s'est montrée, en des temps quelconques. La vue n'apprend

rien sur son âge ; son aspect est trompeur : à ne la juger que par ses traits et sa vigueur, elle est aussi jeune qu'il y a mille ans, qu'il y a trois mille ans et plus encore : elle est la même dans toute sa personne que la première que l'on vit naître; elle demeurera telle, jusqu'au dernier homme, comme une divinité néfaste, qui ne pourrait vieillir, et qu'on n'aurait pas vue enfant, parce qu'elle serait immortelle.

Cependant, on trouve partout, dans le monde médical, une tendance universelle à considérer la variole comme une maladie encore douée d'une certaine jeunesse : c'est un concert unanime, un accord général, de ne vouloir reconnaître, dans la picote, qu'une création relativement récente. Présente-t-on, existe-t-il quelque raison sérieuse sur laquelle puisse se fonder une opinion si peu contestée ? aucune. Mais la contagion avait un intérêt majeur à tracer l'itinéraire de la variole à travers le monde, et à être son cicerone dans son voyage à la conquête de toute la terre. Car si elle avait laissé la virulente se perdre dans quelque chemin peu battu, ou dans quelque pays mal géographié, elle n'aurait plus su la remettre dans la voie ; et pour ne la laisser point mourir tout entière, au pied d'un arbre indifférent, ou au fond d'un fossé inculte, elle aurait dû abandonner le sauvetage et la conduite ultérieure du fléau à la spontanéité, dont la main puissante ne rencontre que des difficultés faciles et des impasses ouvertes.

Plus l'âge de la picote remonterait loin dans celui du monde, plus le parcours serait long jusqu'aux époques médicales et au jour présent ; plus aussi les obstacles seraient nombreux, et les arrêts inévitables : rajeunir la virulente de beaucoup de centaines d'années, n'est donc pas, de la part de la contagion, une idée dépourvue de lucide jugement. Mais pour une raison deux fois contraire, il nous importe de restituer à la variole l'âge qu'elle a, l'âge qu'elle doit avoir : dans l'intérêt de la question actuelle, il nous est nécessaire d'empêcher la variole de voyager et d'engendrer, afin d'accumuler ainsi sur la contagion les difficultés les plus dommageables ; et pour la spontanéité, dont l'*âge de la variole* n'est lui-même qu'un mince affluent, il

nous est utile que la picote soit aussi vieille que possible, quoiqu'un siècle soit une existence largement surabondante pour que les faits et le comportement de la virulente mettent en notre possession plus de déductions et de preuves que n'en demande la vérité de notre thèse.

On dit, d'après un manuscrit arabe de la bibliothèque de Leyde, cité de livre en livre, et devenue célèbre en restant inconnu, que la petite vérole aurait effectué sa première naissance en Arabie, au siège de la Mecque, en l'an 569 de notre ère, année propre ou voisine de la naissance de Mahomet ; et que, portée en Égypte, en 640, par les Arabes conquérants, elle aurait ensuite suivi les Sarrasins en Espagne, d'où quelques siècles plus tard, elle serait partie en Amérique, avec l'expédition de Christophe Colomb.

Arrivée dans la péninsule espagnole, elle se serait répandue, à un moment inconnu, en Italie et en France ; et l'on ajoute que, accompagnant les croisades, elle aurait envahi le reste de l'Europe, pour retourner vers le pays d'où elle était venue, ou pour en venir une seconde fois, par un autre chemin, et avec d'autres compagnons.

Tel est le récit de la contagion, transportant la variole dans les pays qui lui étaient encore insoumis. Née en Arabie par un choix capricieux du hasard, qui pouvait la faire naître dans tous les autres pays où elle a si magnifiquement réussi, elle est portée, toute jeune, en Egypte, d'où elle passe en Espagne et en Europe. De dates établissant la chaîne de la filiation dans ces diverses étapes, il n'y en a point. Le chiffre historique de 640 regarde l'invasion de l'Egypte par les Arabes, mais aucun document ne l'applique à la variole, qui n'aurait, au contraire, suivi que fort tard les conquérants en Europe.

Cependant, cette version est généralement admise, et il faut reconnaître que, bien qu'erronée, elle est la plus correcte. Mais l'incertitude et les difficultés d'un sujet qui ne dispose d'aucun titre écrit permettaient d'en imaginer d'autres, pivotant

toujours sur la date arabe, au delà de laquelle la contagion supprime le monde des virulentes. On fait exécuter à la picote, *suivant le mouvement des hommes,* les voyages les plus surprenants, tant en Europe qu'en Amérique, et même dans l'Asie orientale, alors que les provinces de l'extrême Orient, où l'on fait transporter la variole arabe, au septième siècle de notre ère, sont les premiers possesseurs de la maladie, et l'auraient semée, longtemps avant sa nouvelle naissance, parmi toutes les nations de la terre, si la contagion eût été capable d'en être le pourvoyeur.

On la fait revenir sur ses pas ; on la reprend à sa source pour lui faire exécuter une seconde infection européenne ; on la met partout à la suite du mouvement des hommes et de la civilisation, ce qui prend, dans les circonstances, un aspect de vérité, car, en avançant vers le temps actuel, les hommes étaient plus instruits, étudiaient davantage et mieux ; et, découvrant ce qui n'avait pas été vu, ils le décrivaient comme nouveau.

On fait débarquer la virulente postérieurement à ceux qui l'apportèrent : dans le huitième siècle, et même entre le onzième et le douzième.

Il est impossible, dans la plus favorable disposition d'esprit, de n'être point étonné et choqué à la lecture d'une histoire partout remplie de contradictions, de disparates et d'impossibilités.

Comme on le voit, le premier tracé, le tracé classique, est bien plus rationnel. Cette narration est si habilement conçue qu'elle paraît toute naturelle ; et que l'esprit, agréablement trompé, la prend facilement pour l'expression de la plus simple vérité. Si la variole fût née trop longtemps avant 640, les Egyptiens, ni les Arabes n'auraient pu la garder toujours pour eux ; elle aurait voyagé avec eux et avec leurs visiteurs ; et les Arabes de la conquête n'auraient pas eu à la porter en Europe, où elle les aurait longuement précédés. Mais la petite vérole naissant en 569, et l'Egypte étant conquise en 640, il n'y avait qu'à identifier l'homme et la virulente, ou à les rendre inséparables, pour donner à cet enchaînement, ingénieux et logique,

une vraisemblance qui rendrait cette histoire inattaquable, si, d'un côté, quelque preuve en soudait intimement les chaînons et si, de l'autre, des impossibilités et des preuves irrésistibles n'en faisaient une combinaison mal assortie de conjectures les plus hypothétiques.

Ainsi, un évêque d'Avranches, Marius, écrit dans sa chronique (1), que la variole se montra en France juste à l'époque attribuée à sa venue au monde en Arabie : en 570. Suivant des dates légèrement différentes, ce serait même en 572, une des années où l'on place la naissance de Mahomet, qu'on aurait noté la première variole arabe, ce qui donnerait à celle de Marius une priorité de deux ans sur celle des Maures. Cette antériorité, fût-elle réduite à la simple coïncidence, est un fait très étonnant, auquel le nom de l'écrivain et l'importance de l'ouvrage donnent une valeur inestimable, que n'amoindrira point le manuscrit de la bibliothèque de Leyde, s'il parvient jamais à sortir des cartons de la légende. Et, remarque digne de frapper l'attention, le chroniqueur ne dit point que la maladie fût alors observée pour la première fois dans notre pays, non plus qu'en Italie, qui en fut affligée dans la même année. Mais il rapporte cette autre circonstance, plus extraordinaire encore, que la maladie, qui s'était apaisée durant quelques années, reparut après dix ans de ce calme, avec une nouvelle intensité, et qu'elle ravagea une seconde fois la presque totalité des Gaules, en 580.

L'histoire médicale relève ce fait, qu'à cette époque deux enfants de Frédégonde moururent de la variole ; et l'histoire générale ajoute que ces deux fils de Chilpéric I[er] moururent d'une maladie *commune* chez les enfants de cet âge.

Voilà donc la variole installée en France avant son irruption en Espagne, avant même sa naissance en Arabie. Et en ne regardant l'épidémie de Marius, que comme la première de l'espèce, voilà, au moins, deux origines simultanées, avec priorité française, dans deux régions fort éloignées, dans deux parties

(1) Marii episcopi, *Historiæ Francorum scriptorum*, *Chronicon*, t. II, p. 12.

différentes de l'ancien monde, en Europe et en Asie ; ce qui est à la fois la preuve irrécusable d'une entière indépendance, et l'équivalent d'une grande ancienneté en tous lieux ; d'où se tirerait encore cette double conséquence, que la picote n'avait pas besoin d'importation, puisqu'elle était déjà européenne ; et qu'étant née en deux contrées si distantes et si dissemblables par leur géographie et par leurs habitants, elle pouvait naître, sans dépendance, dans tous les autres pays de la terre.

Il est vrai qu'on a élevé des doutes sur le sens du mot *variolis* (variolae), employé par l'évêque d'Avranches, bien que cette expression ait toujours servi depuis à caractériser et à dénommer l'affection ; et que ce soit par elle que les Latins aient traduit, sans protestation, le terme de *djiri*, nouveau sans doute, et, par conséquent dépourvu de signification antérieure, puisqu'il ne se trouve que dans le premier auteur arabe qui mentionne *positivement* la maladie.

Cet auteur écrivait en 622, un demi-siècle après celui qui fut contemporain de Marius, et qui aurait vu naître la variole au siège de la Mecque ; et si l'on relève cette désignation intentionnelle de date plus précise, *positivement*, on rend la première douteuse, et l'on donne ainsi à la France, sur le monde entier, une priorité bien plus large que nous ne le disions plus haut, de la naissance de la petite vérole, qui, de cette façon, aurait pu encore moins nous venir d'Espagne, d'Egypte ou d'Arabie.

Je dis la France, j'ai tort. J'obéissais, à mon insu, à une inspiration de chauvinisme national, en un endroit qui ne rehausserait ni la grandeur ni le renom de la patrie. Mais Marius a dit : « En cette année 570 une maladie... *cum variolis*, affligea l'Italie et la France, *Italiam Galliamque ;* » arrangement de mots très particulier, qui dote l'Italie avant la France, et la soustrait pareillement à l'importation (1).

Et autre circonstance très remarquable, en faveur de laquelle je n'hésite pas à me rectifier, les historiens, pathologistes ou autres, qui dix ou douze siècles plus tard ont raconté le pas-

(1) « Hoc anno, 570, morbus validus, cum profluxio ventris et variolis, Italiam Galliamque valde afflixit. »

sage de la variole en Espagne, écrivent, semblablement aussi, que de ce dernier pays elle passa en Italie, et puis en France : ce qui veut dire que ces historiens ont fait voyager la virulente en éclairant sa route avec le fanal de Marius, allumé dix ou douze cents ans auparavant : que serait devenue la variole, sans cette lumière épiscopale ?

Ces incertitudes, je le répète, sont un indice irrécusable de l'ancienneté de la petite vérole en tous lieux ; elles sont, au moins la preuve de notre entière ignorance sur le moment précis ou approximatif de l'apparition de la virulente. Mais cette conséquence, moins hérissée, est loin d'affaiblir la première ; elle la corrobore, au contraire, et la confirme ; l'antiquité couvre d'un voile, souvent impénétrable, les événements qui se passent de son temps ; l'histoire arrive ensuite, qui la reçoit des mains de la tradition, dans leur état, leur obscurité et leurs légendes.

La chronique de Marius n'attira pas l'attention ; elle ne fut pas plus salutaire, sur notre ignorance des virulentes, que les livres arabes, qui lui sont postérieurs ; elle dormit longuement dans l'oubli, comme ces derniers. Mais en matière d'origine et d'importation, elle est un document de la plus grande valeur, qui réunit en sa faveur tous les témoignages de la probabilité et de la certitude : il mérite donc à tous égards, la préséance sur toutes les hypothèses auxquelles je l'oppose.

J. Frank adopte l'opinion de ceux qui ne font remonter l'origine de la variole, de notre pays, au moins, qu'aux Arabes conquérants. Il pense que « *existant*, *peut-être*, *de temps immémorial dans l'Inde*, *la Chine*, *l'Éthiopie*, elle a été transportée par les Sarrasins, vers la fin *seulement* du onzième siècle, ou au commencement du suivant, de l'Égypte et des parties intérieures de l'Arabie, en Espagne, d'où elle s'est bientôt répandue dans le reste de l'Europe ; qu'enfin les croisades peuvent aussi *avoir commencé* à la propager dans le continent européen ».

Ainsi, J. Frank n'a trouvé ni le lieu ni la date de la naissance de la petite vérole dans la bibliographie qui accompagne son article sur la virulente ; bibliographie si justement citée, ce-

pendant, quoiqu'il la déclare lui-même incomplète ; et qui, bien que moins terrifiante que celle de la peste, demanderait certainement une vie entière pour la dépouiller, et une autre pour la méditer et la commenter.

Et sur le transport en Europe, il n'exprime, non plus, qu'une simple idée ; il n'accompagne son assertion ni de preuves ni d'explications : c'est une opinion toute nue. Il fallait un conducteur pour amener la picote en Europe ; les Sarrasins débarquèrent en Espagne ; le chemin et le charroi étaient trouvés pour lui, et pour tant d'autres, qui auraient découvert le nid de la variole, et en auraient suivi la piste, si cette découverte eût été possible. Mais la source de la variole défiera toujours les recherches les plus opiniâtres et les plus habiles, par cette raison péremptoire, que la virulente naissant partout sans maternité ascendante ni descendante, elle n'a point de source.

Il n'est pas facile de saisir la pensée ou l'induction qui portent J. Frank à placer le transport de la picote en Espagne dans cet espace nettement circonscrit, et courtement limité, entre la fin du onzième siècle et le commencement du siècle suivant. Serait-ce que les Arabes antérieurement débarqués n'eurent plus la petite vérole sur la terre d'Espagne et celle de France ? peut-on le supposer ? Durent-ils l'avoir sans la donner ? peut-on le croire ? La variole est une virulente sporadique, et, par conséquent, toujours présente ; si elle a été importée, elle a dû se précipiter avec furie, dès le premier moment de l'invasion, sur des peuples neufs pour elle, privés de toute défense, et admirablement prédisposés, comme la suite l'aurait si brillamment démontré. Si l'on admet un intervalle quelconque, une semaine, un mois, un an, dix ans, des siècles, entre l'arrivée des envahisseurs contaminants et l'éclosion de la maladie contagieuse, on n'a plus aucune raison, on perd toute autorité pour soutenir l'importation. On ne découvre pas de contradiction possible à ce raisonnement, tenu par la contagion elle-même : une maladie médiatement transmissible, arrivant inopinément dans une contrée nouvelle et favorable, où la guerre va violemment mêler les hommes et les disposer

à l'épidémie, doit avoir pour résultat immédiat une communication fatale et rapide : sinon, l'importation est une erreur, et la contagion à distance n'est pas vraie : deux nécessités réciproquement corollaires.

L'importation veut donc que la petite vérole soit arrivée en Espagne avec les premiers Sarrasins qui l'ont envahie, c'est-à-dire dans le milieu du septième siècle, et quatre cent cinquante ans avant la date adoptée par J. Frank, pour quelque raison que nous chercherons à pénétrer : la négation, une contagion séculairement tardives ramènent fatalement l'alternative précédente, proclamant la fausseté de l'origine arabe, ou celle de la contagion, qui ont pour nous la même valeur : la nationalité européenne de la petite vérole et la spontanéité, pour qui nous ne cessons pas de plaider.

CHAPITRE II

LES CROISADES ET L'IMPORTATION.

Mais que serait-il advenu si la picote eût été réellement apportée par le premier Sarrasin? Elle aurait devancé, en Europe, le livre de Rahzès parmi les Arabes ; ce livre qui est toujours demeuré le patriarche des documents officiels sur la variole, et qui, né trois cents ans après la virulente, sous le même ciel, est, néanmoins, imparfait à ce point, que, dit-on, il n'en mentionne même pas la propriété contagieuse : ce ne pouvait être. L'importation concomitante, que la raison exige, aurait suscité quelqu'ouvrage européen avant celui qui naquit en Arabie : ce n'a pas été. Il convenait donc que l'importation fût tardive ; mais la nécessité contraire ne peut tenir compte de convenances conjecturales.

Ces considérations ne furent peut-être pas étrangères à la supputation de J. Frank; mais continuons.

Les croisades, qui ont mêlé les peuples de l'Europe comme

les ingrédients hétérogènes d'une composition indigeste, et dans les bagages de qui on fait voyager la variole, auraient été allégées de ce fardeau aussi malsain que peu encombrant; car avant leur départ; avant même que l'idée en fût venue, les Arabes d'Espagne avaient envahi une partie de la France; et Charlemagne, appelé par les Sarrasins, que la discorde avait divisés, avait, à son tour, conduit une armée française dans la péninsule conquise, bien avant la prédication de Pierre l'Ermite.

Si les croisades, qui étaient des masses armées, pouvaient propager la variole, les Sarrasins ravageant la France; et les soldats de Charlemagne, dans leur retour d'Espagne, devaient avoir le même privilège, qui innocenterait les croisades, et qui rendrait l'importation aussi inutile entre le onzième et le douzième siècle, que la chronique de Marius la rend superflue au septième. Et nous verrons plus tard que si les amas d'hommes en armes pouvaient être les ensemenceurs de la variole, les guerres anciennes, dans lesquelles l'Asie, l'Afrique et l'Europe étaient continuellement mêlées, auraient répandu la maladie dans tout le monde connu, d'une façon si certaine, que les époques ultérieures et les temps modernes n'eussent jamais eu besoin de la transporter nulle part.

On le voit, pour faire concourir les croisades à l'intrusion de la variole, il est indispensable que l'importation soit tardive : c'est là, certainement, tout le secret de l'opinion de J. Frank. Mais, nous ne cesserons pas de le demander, faut-il à une contagieuse médiate des siècles (450 ans) pour établir sa résidence et sa domination ?

En outre, la première croisade peut bien, si l'on veut, coïncider avec l'importation de J. Frank; mais on a peine à comprendre que la variole, que portaient les Sarrasins, et qui avait tant tardé à les suivre, ait pu être aussitôt et aussi facilement propagée par cette croisade, à moins que ce ne fût par les revenants et en double emploi.

Quant à la seconde croisade, elle est séparée de la première par tant d'années, qu'il n'est pas possible de la faire servir à la

dissémination; car l'importation et la première guerre sainte auraient forcément généralisé la maladie.

La première croisade ne rend pas service à l'importation; mais celle-là et l'importation rendent la seconde inutile, ou bien la première ne fit rien, et l'importation n'est pas vraie.

Demander aux autres croisades *si elles ont commencé aussi* à propager la virulente ; ou même si elles n'ont que servi à son extension, serait une taquinerie agaçante et sans portée. La mission contagieuse des croisades, quatre siècles et demi après l'invasion des Maures est une évocation aussi inopportune quant aux dates, qu'elle est compromettante par l'autonomie des virus libres : elle est un témoignage écrit contre l'importation, qui, attaquée de tant de côtés, devra bien reconnaître à la variole un berceau européen, perdu dans la nuit obscure et lointaine.

Ceux qui ne fixent aucune date à l'importation échappent à tous les fâcheux inconvénients de cette controverse ; mais un autre danger, grand comme un monde, les menace à leur tour. Ils font l'aveu de leur ignorance, de notre ignorance, sur le moment de l'importation, sur l'importation elle-même, par contre-coup; et, par une extension toute naturelle, et de mon fait, ils confessent l'existence nationale de la picote européenne, née en Europe, en un temps inconnu : elle y est aussi vieille que tant d'autres choses que l'on ne discute point ; et que nous n'avons pas connues par d'autre méthode que la tradition. Sait-on seulement, au juste, quand chantait Homère, et où il naquit? Sait-on plus certainement quel jour ou quel an Hippocrate vint au monde? Homère, pourtant! Hippocrate! Connaît-on mieux le commencement de notre propre histoire?

Est-il permis de supposer que si la variole, arrivant avec les premiers Arabes, ou, mieux encore, avec ceux de la fin du onzième siècle, eût aussitôt enfoncé des clous dans la peau espagnole, un procédé si brutal, et un accident si nouveau, ne fussent pas consignés avec une certitude solennelle dans l'histoire de l'Espagne? Mais familière chez les Espagnols, et intimement liée aux Maures, le choc des deux peuples ne fut, pour la contagieuse cosmopolite, qu'un mélange sans consé-

quence et inaperçu : il ne fut qu'une simple addition d'unités semblables. Ce qui aurait étonné les péninsulaires, c'eût été d'en voir les Arabes exempts; et ce qui eût abasourdi les Sarrasins, c'eût été d'en trouver les Espagnols dépourvus : les uns et les autres auraient dit au monde leur légitime étonnement.

Mais encore, ceux-là même qui n'assignent point d'heure à l'importation, recourent au croisades pour la propagation, et participent ainsi aux deux impossibilités : ni tardive, ni précoce, ni possible, ni nécessaire, telle est l'importation.

D'un autre côté, l'importation ne peut descendre jusqu'au-dessous de la chronique de Marius (1), qui dans l'absence d'autres notions techniques, demeure un document historique d'une résistance colossale. Rappelons, d'ailleurs, que si l'on rapproche, même dans leur discordance la plus défavorable, la date de la prétendue première variole née en 569, au siège de la Mecque, ou ailleurs en Arabie, et celle de la chronique de Marius, en 570, il demeure démontré que si la picote de France n'a pas devancé celle d'Arabie, elles sont, au moins, absolument contemporaines et concomitantes, l'avantage restant encore à la première, puisque Marius ne dit point qu'il l'ait vue naître, et qu'il plane des doutes sur l'authencité de l'autre.

La vraisemblance et la réalité exigent donc que la variole d'occident soit d'origine européenne, et de date inconnue. Mais admettons encore l'importation : nous savons qu'il est nécessaire qu'elle se soit opérée dès le débarquement du premier Sarrasin. Comment se peut-il donc faire que, après Marius, et l'invasion, qui en est voisine de moins d'un siècle, et avant Rhazès, qui en est distant de trois cents ans, il ne se soit trouvé, ni en Espagne, ni en Italie, ni en France, un auteur, médecin, historien ou poète, qui, frappé de la nouveauté d'une si cruelle maladie, n'ait pas songé à la décrire avec quelques détails, ou, au moins, à la signaler formellement à

(1) L'invasion n'avait pas eu lieu.

ses contemporains? Et, dans l'hypothèse de Joseph Frank, comment l'importation, à la fin du onzième siècle, ou au commencement du douzième ; et la description de Rhazès, qui l'avait longuement précédée, et qui fut alors traduite, permirent-elles que, malgré la proximité de notre époque, aucune publication quelque peu scientifique ne se soit produite avant le seizième ou le dix-septième siècles, comme il appert d'après les bibliographies, qui ne disent rien au delà ?

Si l'on ne peut répondre à ces questions, ni pour la première période, qui renferme Marius et les premiers Arabes ; ni pour la seconde, où se place Rhazès ; où, d'après les versions les plus défavorables de la contagion, la variole était certainement européenne, et où la médecine était non moins positivement une science déjà fort avancée, il faut reconnaître que le silence de nos anciens sur la petite vérole ne serait pas une preuve de sa nouveauté parmi leurs descendants et les habitants des pays qu'ils ont illustrés ; il faudrait admettre, au contraire, que quelque cause, jusqu'ici demeurée impénétrable, a bâillonné l'histoire sur son compte, ou jeté un voile sur ses yeux, afin qu'elle ne parlât pas, si elle voyait ; ou qu'elle ne vît point pour parler; il faudrait, enfin, convenir que les indications les plus légères touchant l'âge de la picote acquièrent ainsi une consistance qui ne permet plus de les dédaigner.

CHAPITRE III

CAUSES QUI NOUS DÉROBÈRENT LA CONNAISSANCE DES VIRULENTES.

Existerait-il, en effet, des raisons qui fissent comprendre, comme une nécessité fatale, l'absence de toute notion scientifique sur le compte des virulentes, jusqu'à l'époque que nous venons de mentionner, et nous aient tenu jusqu'à ce moment dans une complète ignorance sur cette question de naissance,

d'origine, de temps, de lieu ? La réponse n'est pas douteuse.

Les habitants primitifs des Gaules et des autres contrées de l'Europe occidentale n'étaient pas en état de nous transmettre des instructions sur ces matières, qui, d'ailleurs, occupaient fort peu leur esprit. Les masses barbares qui vinrent faire la conquête de ces provinces, ou se mêler à leurs anciens propriétaires, n'étaient pas plus savantes dans la connaissance des virulentes et dans l'art d'écrire, ni plus soucieuses de faire passer à la postérité le récit de leur vie et de leurs faits, quoiqu'elles descendissent, à ce qu'on dit, de pays que la civilisation avait visités ou entourés, et que, d'après les lois de la contagion, elles dussent être pourvues de la petite vérole antique.

Les nations qui se formèrent de ces éléments divers durent s'organiser avant de se livrer à la culture de l'intelligence, et d'arriver à la possession d'une science bien assise. Ce travail est long et laborieux ; on n'y avance d'abord qu'à pas de bœuf. Les étrangers, cependant, et les regnicoles, confondus désormais, marchaient résolûment vers ce but, tandis que les maîtres historiques s'en éloignaient à pas précipités.

Les Romains, florissants encore, à qui les nouveaux venus durent disputer la domination des terres sur lesquelles ils voulaient s'établir, auraient pu instruire les envahisseurs, et nous transmettre, avec leurs chefs-d'œuvre littéraires, leurs connaissances médicales.

L'héritage s'en serait trouvé médiocrement accru ; car si les Romains excellaient dans les belles-lettres, ils étaient peu versés dans l'art de la médecine, dont l'ambition n'a pas besoin pour tromper les hommes, les séduire, et les assujettir. Je ne rechercherai point si, à Rome, la médecine fut abandonnée aux esclaves et aux affranchis ; mais on se demande encore anjourd'hui, si les grandes armées des Romains conquérants furent pourvues de chirurgiens : cette incertitude donne la plus juste idée de l'état de la médecine chez les maîtres du monde. Malgré quelques noms célèbres, qui traversent la postérité, on peut donc avancer que la médecine était une science peu cultivée à Rome, qui, par conséquent,

ne pouvait pas être pour nous une institutrice féconde : les virulentes, les plus difficiles des maladies, ne lui furent donc rien moins que familières ; nous verrons bientôt que pour d'autres raisons encore, elles durent lui rester inconnues.

L'indifférence des Romains pour la médecine, et l'incapacité forcée des migrations qu'attiraient nos climats, furent ainsi les premières causes sous lesquelles les virulentes purent cacher leur existence.

D'un autre côté, des médecins très contagionnistes et très instruits conviennent qu'on ne peut puiser aucun enseignement utile, concernant la contagion, dans les auteurs quelque peu éloignés de nous, parce que les contagieuses leur étaient médicalement et historiquement peu ou mal connues. Prus, dans son rapport sur la peste (1), déclare que les épidémies de ce fléau, dont l'antiquité n'est pas contestée, ne sauraient être étudiées avec fruit que depuis deux siècles environ, ou beaucoup moins encore, parce que, au delà de ce temps, toutes les maladies qui faisaient épidémiquement de vastes ravages étaient rangées sous la dénonciation commune et générale de *maladies pestilentielles*, de *pestes*.

Sous ce non générique et faux, la variole trouva une nouvelle occasion de se dérober à notre attention, ainsi que fort souvent il a dû arriver dans les pays que j'appelle mixtes, et qui sont ceux que fréquentent à la fois cette virulente et le typhus d'Orient. On manquait de critérium pour dévisager les pestes ; on mourait abondamment dans les épidémies ; c'était la peste : on n'en demandait pas davantage.

Non seulement les épidémies de la petite vérole ont été anciennement comprises et confondues dans les pestes, mais à une époque tout à fait voisine, et alors que les virulentes étaient partout découvertes en Europe, au siècle dernier, on voit encore des auteurs s'attacher à élucider le diagnostic entre la variole et la peste noire : il n'est pas douteux pour nous qu'à ce moment, à peine disparu, des épidémies meur-

(1) Prus, *Rapport à l'Académie de médecine sur la peste et les quarantaines*. Paris, 1846.

trières de picote ont été séméiotiquement prises pour le vrai typhus d'Orient. Les deux affections se ressemblent peu, j'en conviens ; cependant, leur aspect extérieur, dans la variole anormale et violente, pouvait assez facilement tromper des médecins moins expérimentés que ceux de nos jours. Les pétéchies, les taches rouges et les éruptions de la peste officielle ont pu paraître analogues aux pétéchies, aux ecchymoses et aux boutons noirs de la picote hémorrhagique. Les bubons de l'une, les abcès multiples et les bubons de l'autre favorisaient la méprise ; et la mort, aussi exigente dans l'une que dans l'autre, complétait l'identification, et rendait inutile la recherche d'un autre nom.

Joseph Frank, reconnaissant cette inévitable possibilité d'erreur diagnostique, déclare, avec d'autres médecins, que la variole a une grande affinité avec la peste noire, qui, en effet, semblable à une mer tempétueuse, se serait apaisée, et serait définitivement rentrée dans son lit d'Orient, sous la conjuration toute-puissante de la lancette prophylactique. D'après une remarque étonnante du célèbre professeur russe, la bibliographie de la peste officielle s'arrête en occident, juste aux premières années du dix-neuvième siècle, c'est-à-dire au moment précis où la vaccine européenne, perfectionnant l'œuvre de l'inoculation, forçait partout la variole à des procédés moins inhumains : c'est prouver deux fois que la variole était la peste d'Occident.

Joseph Frank, il est vrai, menace aussi le monde occidental de la reprise prochaine de cette bibliographie ; mais son pronostic ne s'est pas encore réalisé dans ce pays, à qui le fléau d'Orient n'est pas originellement dévolu ; et, à sa place, nous pouvons inscrire, au nom de Jenner et de la spontanéité, la prophétie rassurante que la peste noire ne secoura jamais plus sur nous sa bannière lugubre et apocryphe.

L'inoculation, et surtout la vaccine, humanisant désormais la petite vérole, donnent la preuve de cette troisième cause de notre ignorance des virulentes : la peste, retenant encore les plus mauvaises épidémies de la variole, s'évanouit enfin ; elle

retourne chez elle, et disparaît pour toujours de nos contrées, en laissant tout à fait à découvert, la picote, qu'il dépend de nous de faire disparaître à son tour; non point fictivement, non point dans une parabole, mais dans la plus simple et la plus entière réalité.

CHAPITRE IV

DÉCOUVERTE DES VIRULENTES.

C'est ainsi que les virulentes nous demeurèrent inconnues, malgré les écrits anciens des prêtres indiens, de Marius et des Arabes, qui restèrent encore négligés ou ignorés. Ce n'est guère avant le dix-septième siècle que les fièvres éruptives purent être nettement déchiffrées : comment l'événement se passa-t-il, et de qui fut-il l'œuvre?

On raconte que Gérard, de Crémone, et d'autres savants vinrent en Espagne, dans le douzième siècle, pour apprendre d'eux-mêmes la langue des Maures, dont la renommée les avait attirés, et dont ils traduisirent bientôt les ouvrages : Rhazès, ou Razi, Avicenne,... passèrent donc dans la langue latine. Ces traductions hâtives, et par conséquent très imparfaites, se répandirent rapidement en Europe. Les virulentes continuaient cependant de nous être inconnues, jusque vers 1500 ou 1600. On voit même des auteurs s'efforcer, dans le milieu du dix-septième siècle, de tracer le diagnostic entre la scarlatine et la rougeole, qui a été elle-même si souvent confondue avec la picote. Ingrassias (1) affirme que la scarlatine, dont il n'est pas question dans les livres arabes, était connue à Naples, non des médecins, mais du peuple, qui l'avait baptisée d'après la couleur de sa robe (2), dès avant l'an 1600: il la distingue de la rougeole par ce simple caractère : « morbilli enim *racematim* venire solent ».

(1) 1552.
(2) Rossania, Rossalia.

Il manquait donc à la divulgation latine des livres arabes, quelque chose, un élément qui la fît fructifier : un terrain suffisamment préparé.

En effet, la découverte des virulentes fut l'œuvre de tout le monde, l'œuvre d'une époque, qui y travaillait depuis longtemps, pendant qu'elle enfantait, chemin faisant, d'autres merveilles, qui préparèrent sa venue, dit-on, mais qui en étaient déjà des effets évidents. C'était la naissance d'un jour brillant, dont le lever avait été long, dont l'aurore resta longtemps indécise, mais dont la lumière nouvelle éclaira rapidement toute l'Europe. Sans doute, la connaissance des livres arabes, jeunes eux-mêmes relativement à d'autres et à l'âge des virulentes, seconda cet enfantement, qui reçut encore le secours de l'importation de l'inoculation à Constantinople, accompagnée, ou précédée, de la notion de la maladie dont elle devait être le préservateur; mais le moment était venu : le mouvement intellectuel de la Renaissance entraînait la médecine, qui n'avait plus besoin de secours pour déchirer le voile sous lequel se cachaient depuis si longtemps la picote et les deux autres virulentes.

Ainsi furent découvertes la variole et ses deux sœurs polies.

Mais il faut noter avec grand soin, et retenir expressément dans son esprit, ce fait d'une importance considérable : lorsqu'on se trouva en possession des virulentes, on manqua totalement de documents sur la question de naissance, d'âge, de provenance. Ni Gérard de Crémone, ni ses compagnons, ni les traducteurs plus modernes, dont Méad est, je crois, le dernier; ni les études ardentes de notre époque, n'apprirent rien sur ce point litigieux, ni des Espagnols, ni des livres arabes. Ce fait est remarquable, on n'en peut disconvenir, mais il s'explique naturellement par cet autre, que les virulentes, communes partout, n'étonnaient personne nulle part, et purent facilement se cacher, ou prendre un faux nom, et arriver jusqu'ici sans soulever cette question insoluble : d'où viennent-elles?

La conquête tardive de la variole en médecine, dépendant de la confusion avec la peste, est un événement que corrobore un autre fait, aujourd'hui généralement connu, et qui reçoit d'elle,

à son tour, une sorte de consécration supplémentaire : c'est que la variole a été le plus antiquement connue dans les pays civilisés de l'Orient où n'aborde pas la peste noire, *dont les affinités avec la virulente sont manifestes.*

L'Inde du Gange est la patrie de prédilection du choléra-morbus, qu'aucune analogie ne permet de confondre avec la variole ; la peste noire et ses affinités avec la picote ne s'y présentent point.

La petite vérole, débarrassée de son faux sosie, et se montrant toute nue, a dû être reconnue et distinguée de bonne heure, dans ces contrées, où on la dit, en effet, si vieille ; et mentionnée dans les livres antiques de ces peuples, qui nous ont, d'ailleurs, précédés de si loin dans la civilisation, les sciences et les arts. La logique et l'histoire se trouvent donc d'accord, pour la connaissance de la virulente dans ces pays, aux temps les plus reculés.

La peste est rare chez les Arabes, qui cultivaient les sciences avec éclat longtemps avant qu'elles ne renaquissent en Europe. Commune partout, la variole s'est montrée seule en Arabie, et s'est laissé surprendre.

Les Arabes voyagaient beaucoup. Avicenne a étudié en divers pays ; il alla à Ispahan ; il connaissait les écrits de Rhazès, qu'il a mis à contribution. Ainsi avait fait Rhazès, qui était né en Perse, nation d'antiquité virulente. L'histoire ne dit pas à quel âge il quitta son pays natal, d'où il a pu emporter la notion de la picote, s'il ne la prit point dans les écrits de ses nouveaux compatriotes, ou dans sa propre observation, ce que rend plus probable l'imperfection même de son livre.

Les Arabes ont pu ainsi connaître médicalement la variole avant nous, mais seulement comme une abstraction, sans origine et sans lien.

L'Occident, plus jeune et plus tardif, quoiqu'il soit une terre exclusive, exclusivement virulente, dut attendre du temps et du progrès des sciences, la découverte des fièvres éruptives toujours cachées sous le tas des pestes. L'inoculation, partout le précurseur voisin de la vaccine, pratiquée depuis le commen-

cement du dix-septième siècle, à Constantinople, où elle fut apportée de quelque pays d'Asie, dans un interrègne de peste noire et dans une épidémie de variole normale ; pratiquée depuis plus longtemps encore, dit-on, en Grèce et dans d'autres contrées d'Europe ; l'inoculation favorisa singulièrement la découverte, en facilitant le diagnostic réciproque et la séparation définitive de la picote et de la peste noire. La vaccine, enfin, compléta l'œuvre : la variole occidentale finit par se dégager entièrement de dessous la robe commune des pestes; elle s'afficha résolument, et devint un terrible fléau travaillant désormais à son nom, et reniant effrontément le titre équivoque et prostitué de peste, qui jusque-là l'avait tenue cachée aux yeux effrayés de tant de victimes et de tant de témoins.

Si l'on ne tombait pas d'accord sur la connexité de ces deux événements, la découverte de la petite vérole et de sa prophylaxie, et la disparition de la peste noire de nos pays, on se sentira forcé de convenir que cette coïncidence est, au moins, un phénomène fort étrange : Jusque-là, la peste, la peste officielle, dévaste incessamment, dans un roulement furieux et désordonné, toutes les contrées de l'Europe occidentale ; depuis ce même moment, éloigné déjà de près de deux cents ans, la peste noire cesse entièrement de se montrer dans les mêmes pays, épidémiquement et sous forme sporadique ; tandis que, malgré ses préservatifs, la picote continue de les ravager avec la périodicité de la prétendue peste d'autrefois.

Les grands faits ne peuvent être dépourvus de conséquences ; celles qui se déduisent de l'influence de l'inoculation, de la vaccine et de la découverte des virulentes sur l'expulsion occidentale de la peste noire, ont l'importance des plus grands problèmes qui se puissent agiter parmi les nations. Si dans les temps passés, le typhus d'Orient n'a jamais mis le pied chez nous, nous ne devons pas avoir aujourd'hui la crainte permanente de l'y voir venir : on déplacerait moins facilement une épidémie quelconque, qu'on ne traînerait le Panthéon avec un fil de soie d'araignée, de la montagne Sainte-Geneviève au mont Bicêtre.

Si la vraie peste ne nous a jamais été apportée, c'est qu'en effet, les épidémies ne voyagent pas par succession ; la proposition sera d'ailleurs méthodiquement démontrée en son lieu : à quoi peuvent donc servir les entraves mises aux pieds du commerce, de toutes les relations internationales et de l'homme lui-même, si ce n'est au plaisir narquois que se donne la contagion, *à la fin de chaque épidémie*, d'écrire cette phrase sacramentelle : « Grâce aux précautions prises, le fléau est circonscrit et vaincu. »

On voit combien aurait d'intérêt la séparation technique de la variole et du typhus d'Orient au delà de notre siècle : puisse quelque jeune confrère choisir ce sujet attrayant pour sa prise de robe !

Il est encore une autre cause du retard de la découverte des virulentes, qui a dû souvent manifester ses effets, au commencement de la plupart des peuples, mais dont je crois inutile de parler, parce qu'elle a un caractère tout à fait conjectural, et que, d'ailleurs, elle se trouve contenue dans celle que nous avons exposée la première.

L'épidémie est un fait absolument local, non pas seulement parce que, dans le cas contraire, l'homme, les animaux domestiques et sauvages, les choses, les vents, la propageraient à l'infini, et l'universaliseraient : cet argument ne nous appartient pas ; non pas, davantage, parce que un atome de contage suffisant à la contamination, tout individu ayant séjourné un temps quelconque, un seul instant, dans un milieu épidémique, a été mis à la disposition d'assez d'atomes contagieux pour être fatalement rangé parmi les victimes du fléau, et compté comme cause de nouvelle épidémie, qu'il portera, comme plus haut, dans ses poches, ses chèveux, sa voiture, sa malle, et sur son cheval et son chien ; mais pour ces mêmes raisons, qui nient la contagion médiate ; et pour d'autres encore, inédites, plus topiques, et entièrement irrésistibles.

L'homme nomade se voyant attaqué d'un mal dont il avait l'expérience traditionnelle, levait son campement et allait plan-

ter sa tante plus loin ; l'épidémie ne le suivait point, et se morfondait dans sa solitude. C'est par ce procédé simple, et pratiquement démonstratif, que l'homme qui a bâti et s'est fixé, échappe, de nos jours, à l'atteinte des fléaux qui continuent de le poursuivre, sans que la peste d'Astrakan, la fièvre jaune du Sénégal ou celle de la Louisiane, aient suivi les fuyards chez les populations saines où ils allaient abriter leur santé.

Le sujet que la constitution du lieu avait touché et pénétré de son influence spontanée pouvait être atteint dans sa fuite, et mourir ou survivre ; mais les autres fugitifs étaient saufs ; l'épidémie était évitée, et le mal restait inconnu.

CHAPITRE V

LES VIRULENTES CHEZ LES GRECS ANTIQUES.

Telles sont les raisons qui font à la fois comprendre la longue méconnaissance et la vieillesse extrême des virulentes.

Pourtant, si du silence des Grecs et des Romains il fallait induire nécessairement la nouveauté de ces maladies chez leurs descendants, je n'aurais édifié qu'un échafaudage mal conçu et mal assemblé. Il importe donc d'examiner la question d'existence chez ces peuples illustres.

Il est évident que si les Grecs eussent connu les virulentes, les Romains les auraient apprises d'eux ; et, à leur tour, les auraient enseignées à toutes les nations des trois vieux continents que les Grecs n'en auraient pas instruites et infectées.

Les Romains négligeaient fort la médecine ; cependant, il s'est trouvé parfois, parmi leurs médecins, des hommes instruits et familiarisés avec la bibliographie grecque, que connaissaient encore mieux les auteurs des chefs-d'œuvre de la littérature latine. Lucrèce consacre la fin du dernier livre de son poème, *De natura rerum*, à la peste d'Athènes, et suit, pas

à pas, le récit de Thucydide, en le poétisant encore, et en y intercalant quelques rares emprunts faits à Hippocrate.

Les Grecs ne connaissaient donc point scientifiquement les virulentes ; nous venons de voir qu'il en était de même en Occident, où, cependant, ces maladies étaient aussi vieilles que les habitants. Nous avons donc à renverser la question, et nous dirons : Les virulentes connaissaient-elles les Grecs antiques ?

D'autres médecins ont tenté notre entreprise ; ils ont conclu par une affirmation convaincue et légitime. Mais la contagion, qui veut absolument prendre la picote européenne dans un nid arabe, lui faire passer les flots, et la présenter ensuite en tous lieux ; la contagion protesta et répondit qu'elle n'était point convaincue. Un homme distingué, entre autres, le docteur Gruner, prit la plume pour la défendre ; et les choses furent remises en leur premier état.

Serons-nous plus heureux ? nous en avons la plus entière confiance.

Nos devanciers eurent le tort d'attaquer la question de front, directement, par les cornes ; nous éviterons leur insuccès par le procédé très simple du renversement de l'énoncé du problème. D'ailleurs, si nous avons réussi, si nous réussissons seulement à prouver que la variole n'est pas venue d'Arabie, la dissertation du médecin allemand, qui a pour titre : *Variolarum antiquitates ab Arabibus solis repetendæ*, devra être considérée comme non avenue.

Nous réussirons aussi pour cette autre raison, en apparence assez bizarre, que nous n'avons pas besoin des Grecs pour prouver que s'ils n'ont pas connu la petite vérole, la petite vérole les connaissait fort bien depuis leur origine, et n'avait eu garde d'oublier les Romains.

Nos savants prédécesseurs n'ont pas été crus parce qu'ils ont cherché uniquement pour trouver, ce de quoi la contagion s'est trouvée fort courroucée ; nous, nous persuaderons, parce que nous cherchons pour la spontanéité, qui apprend à tout le monde qu'il faut que les virulentes soient vieilles comme de vrais Romains, et plus âgées que de véritables Grecs.

Du reste, si les virulentes étaient nouvelles en Grèce et à Rome, comme quelques-uns le veulent formellement, il y aurait eu création nouvelle, sans conflit générateur ou contagieux, et sans cause nécessaire.

On ne nous opposera pas l'objection, tirée de notre propre thèse, qu'en ce cas il n'y aurait eu simplement que production de spontanéité ; car la spontanéité, étrangère à l'homme, est soumise aux lois des milieux dans lesquels il vit, qui sont ceux mêmes du temps d'Hippocrate, et qui auraient produit alors la spontanéité et les virulentes, auxquelles la contagion refuse cette vieillesse et ce séjour. D'ailleurs, cette nouvelle spontanéité, venant après celle de Marius et de la Mecque, après celle qui fut la première dans chaque virulente, et après d'autres encore, défendrait qu'on en niât aucune autre nulle part.

Ce serait donc bien une création véritable. Mais, comme il n'y a plus rien de nouveau dans le monde ; que les choses n'ont pas un pouvoir créateur ; que les hommes ne font que des découvertes, la création la plus modeste, la plus bénigne — et ce cas n'est pas celui des virulentes — demanderait l'intervention d'une puissance surhumaine.

Donc, les virulentes ne sont pas nouvelles en Grèce ; donc, elles y sont vieilles ; à moins, pourtant, qu'elles n'y aient été portées récemment : quand, d'où, où, par où et par qui ?

Nous avons encore la certitude du succès pour cette autre raison, particulièrement plaisante, qu'il ne nous faut qu'un siècle de virulente, et moins encore, pour en prouver l'éternelle existence dans le monde, et, partant, l'indépendance et la liberté. Or, la scarlatine, peut-être la première nommée, a été trouvée avec certitude et dans un grand éclat, dans la riante Italie, dès le seizième siècle, et, par conséquent, y aurait devancé sa création : c'est de beaucoup surabondant.

Mais cherchons et prouvons.

Certes, nous convenons qu'il n'est pas possible de soutenir qu'Hippocrate ait connu, comme telles, les fièvres éruptives, qui occupent, dans nos traités, un chapitre si remarquable, et

constituent une famille si tristement naturelle. Mais au temps même d'Hippocrate, une épidémie très meurtrière dévastait l'Attique et la majeure partie des provinces du royaume de Perse. Si cette maladie pestilentielle fut une virulente, nous conclurons légitimement que le médecin de Cos a fréquemment observé ou des épidémies étendues, ou des cas sporadiques de cette contagieuse ; et nous pourrons ajouter avec non moins d'autorité, que les virulentes étaient communes de temps immémorial chez les Grecs, comme des écrits authentiques nous montreront intentionnellement l'une d'elles l'être de toute antiquité dans l'Inde, la Chine, la Perse, et l'Ethiopie même.

Parmi ces dernières contrées, la Perse, au moins, a connu pareillement la rougeole et la scarlatine au temps d'Hippocrate ; c'est de l'épidémie de l'une d'elles, et, probablement des deux à la fois, que je parle plus haut : c'est celle-là même, dit-on, qui donna lieu à cet acte mémorable d'héroïque probité, par lequel la mémoire du médecin de Cos fut illustrée, plus encore qu'elle ne fut rendue célèbre par la généralité et la profondeur de ses connaissances médicales. Dédaignant les promesses et les dons magnifiques d'Artaxercès, Hippocrate vint spontanément à Athènes, décimée par la même maladie épidémique dont périssaient les Perses, ennemis de sa patrie. Si cette histoire n'est qu'une légende, la légende est encore plus flatteuse que l'histoire. Hippocrate connaissait donc cette double épidémie ; et néanmoins, on chercherait vainement dans ses écrits une description spéciale qui pût facilement la faire reconnaître, la classer et lui donner un nom moderne, à défaut de celui qu'il aurait pu lui donner lui-même.

Thucydide, contemporain et aîné d'Hippocrate, a écrit, au contraire, une relation historique de cette maladie, qui ne permet pas d'en laisser la nature douteuse.

Pourquoi le médecin ne fut-il pas l'historien ; et pourquoi le littérateur décrivit-il si magnifiquement cette épidémie grecque ? C'est un problème à la recherche duquel chacun peut appliquer ses méditations et toutes les ressources de son esprit. Pour moi, j'ai pensé que cette apparente anomalie

s'explique naturellement par la différence du rôle des deux écrivains célèbres : l'un décrit, sans préoccupation doctrinale, ce qu'il a vu *et éprouvé lui-même ;* il trace un tableau, et quel tableau ! L'autre, suivant son habitude et son plan, aligne des symptômes généraux et particuliers, sans lien nécessaire entre eux et avec la maladie éruptive, à laquelle il n'accorde expressément qu'une importance négative : c'est un répertoire pour la pratique, un mémorial à traits brisés, absolument dominé par la doctrine hippocratique des crises, et regardant l'éruption comme un comparse inutile et méprisable.

Pour ne pas laisser au reproche d'irrévérence le temps de se produire, il est indispensable de fournir aussitôt les raisons de ce jugement.

Au livre premier des *Epidémies*, § 20, on lit ces dernières lignes : « Il y avait de petites éruptions qui n'étaient d'aucune utilité, qui ne répondaient point à la grandeur du mal, et qui disparaissaient promptement. »

La description continue : § 21, « Il mourait des malades de tout âge, mais surtout des enfants à la mamelle, et de plus grands, de sept, huit ou dix ans. On éprouvait quelquefois les symptômes seulement que j'ai décrits les premiers ; d'autres fois seulement ceux que j'ai décrits les derniers... »

Or, les symptômes décrits au commencement n'indiquent, ne désignent aucune maladie ; ceux décrits à la fin s'appliquent à l'épidémie grave d'une virulente anomale, qui s'approprie la plupart, sinon la totalité des autres : c'est un tableau où des membres épars cherchent la tête qui les attirerait en un corps parfait.

Deuxième malade : « ... Le huitième jour, sueur froide de tout le corps ; *une éruption rouge* accompagnait la sueur ; il restait de petites taches, rouges, rondes comme des piqûres de cousin, sans suppuration... Les extrémités redevinrent froides. — Le onzième jour, mort. — Age, environ vingt ans, etc. »

Comme dans le commentaire précédent, si l'on écarte l'éruption, parce qu'elle n'était pas critique, il reste un tableau sans usage. Si, au contraire, l'éruption est la valeur dominante,

on a une épidémie dont la méconnaissance et la gravité rendaient les crises difficiles ou impossibles.

Ainsi, pour Hippocrate, les éruptions étaient disproportionnées avec la gravité des maladies épidémiques ; elles ne servaient à rien ; elles ne concouraient pas plus que les parotides aux crises de résolution, seul résultat par lequel elles auraient pu intéresser l'immense médecin. Mais il n'est pas possible de nier qu'Hippocrate n'ait observé des malades et des épidémies où se remarquaient de petites éruptions rouges, non critiques, ne suppurant point, qui disparaissaient promptement, et dont, malheureusement pour l'histoire des virulentes, l'importance n'avait pas frappé son génie.

J'ai donc prouvé : 1° qu'Hippocrate n'accordait aucune valeur aux éruptions dans les fièvres, et que de là vient que les virulentes restèrent inconnues à l'école grecque ; 2° j'ai prouvé du même coup l'existence des pyrexies contagieuses sous Hippocrate ; 3° j'ai dévoilé, enfin, la cause primordiale, la cause mère du silence des anciens, et de notre longue ignorance sur cette classe si importante de maladies.

Car cette maladie était bien une virulente ; et, au rapport même d'Hippocrate, elle était bien épidémique aussi. Or, il n'y a d'épidémies que parmi les virulentes, ou ce qu'on appelle des infectieuses : c'est donc dans l'une ou l'autre de ces deux catégories que le choix doit placer l'épidémie actuelle, que le médecin de Cos étudie sous la rubrique de : *Epidémies à Thase.*

Cependant, l'habitude de croire sans examen ; le respect dû au père de la médecine ; les exigences maladroites de la contagion, soulèveront, sans doute, de vives protestations contre cette triple découverte, que, par conséquent, nous allons défendre par les preuves les plus sérieuses et les plus précises, puisées toujours à la même source. Nous reprendrons ensuite *les petites éruptions rouges, comme des piqûres de cousins ;* et nous leur demanderons des explications larges et catégoriques.

Parmi les sept livres des Épidémies, deux, le premier et le troisième, sont très certainement de la propre main d'Hippocrate. On regarde assez généralement les cinq autres, comme

lui étant étrangers ; mais on n'affirme pas le fait, bien qu'il soit de la dernière évidence. Voici, en effet, ce qu'on lit au quatrième livre, n° 92 : « ... Dans les péripneumonies, les crachats deviennent jaunes, quand elles sont vers la fin. Tant qu'ils restent tels que dans le commencement, je ne les regarde pas comme mûrs : je les juge d'après les leçons *que j'ai reçues du maître*, et d'après ce que *j'ai eu occasion* de voir. » Ce livre a donc été écrit par un disciple d'*Hippocrate vivant* (*Les leçons reçues du maître*). La note du § 88 ne contredit point cette affirmation, car Diogène étant né en 414 av. J.-C., et Hippocrate vers 460, un élève de ce dernier pouvait avoir été conduit près d'un malade par « le Cynique ».

Du reste, cette indication et tout autre rapprochement cèdent le pas à la déclaration formelle de l'auteur, qui seule fait foi : quel ne serait pas le trouble jeté dans toute cette affaire, par ces mots, si Gardeil avait traduit littéralement et historiquement ? n° 6, livre IV : « Le Chalcédonien qui était venu des Thermopyles (1) pour se rendre à l'assemblée, se plaignait... » Hippocrate peut donc très bien avoir écrit le Traité des humeurs, et y rappeler ce qu'il avait vu à Périnthe, tandis qu'un disciple vivant écrivait les épidémies, autres que celles du premier et du troisième livre (2).

Un médecin inconnu qui a reçu les leçons orales du maître a donc écrit le quatrième livre des Epidémies. Or, l'ordre, je veux dire le désordre, la manière, l'infériorité, sont semblables dans les autres livres, qui, par conséquent, n'appartiennent pas, non plus, au chef de l'École. Mais pour ces mêmes raisons, ils sont tous, comme celui-ci, du temps même d'Hippocrate : en puisant indistinctement dans les sept livres, nous nous adressons donc à la même antiquité et à la même inspiration : on ne saurait exiger davantage.

(1) *Pas. des Therm.*, 480 av. J.-C.

(2) 8. *Traité des humeurs*, ch. III, n° 28 : « Iis qui ex morbis convalescunt, » « Si ceux qui relèvent de maladie » ; et les liv. II et VI ; *Des Épid.*, const. de Perinthe.

CHAPITRE VI

DE LA SCARLATINE CHEZ LES GRECS.

Si tout n'est pas épidémie dans ce qui en porte le nom, aux sept livres des œuvres d'Hippocrate, la constitution morbide que nous allons aborder était, certes, épidémique et violente : il s'agit de la Constitution pestilentielle du troisième livre.

Maladies qui y régnèrent.

7. « L'année ayant été chaude, humide et douce, les santés allèrent bien durant l'hiver. J'en excepte les phthisies, dont je parlerai ensuite.

8. « Avant le printemps, lorsque les froids arrivèrent, il y eut *beaucoup d'érysipèles*. Les uns paraissaient produits par quelques causes ; les autres venaient sans cause ; ils tuèrent beaucoup de monde. *Bien des gens avaient des maux de gorge*. Les sons de la voix changeaient. Il y eut des *fièvres ardentes*, avec des *frénésies*, des aphthes à la bouche, des tumeurs aux parties naturelles, des ophthalmies, des anthrax, des troubles d'entrailles, un dégoût extrême.... Il y eut bien des assoupissements comateux, souvent suivis d'insomnies ; bien des matières crues, des crises difficiles, des hydropisies, des phthisies en quantité. Tels furent les maux épidémiques. Certains malades en avaient *plusieurs à la fois ;* beaucoup en moururent. On était malade de la manière suivante.

9. « On avait *des érysipèles* pour le moindre sujet ; *un petit mal s'étendait bientôt à tout le corps*, il se portait surtout à la tête chez les sexagénaires pour peu qu'on les négligeât ; chez ceux mêmes qu'on soignait, il se faisait de grandes inflammations.

10. « L'érysipèle croissait et *s'étendait partout*. Souvent il se formait des dépôts... Il en périt plusieurs de ceux en qui l'érysipèle et l'inflammation disparaissaient sans faire quelque dépôt. Il arrivait aussi des plaies à raison des fièvres, durant la fièvre,

avant et après. Et les fièvres furent mortelles pour tous ceux en qui elles finissaient sans laisser de signe, sans faire quelque dépôt, on sans exciter des troubles dans les entrailles avec des évacuations louables, ou un écoulement d'urines, avec sédiment de matières cuites. — Les érysipèles furent beaucoup plus généraux le printemps. Ils se prorogèrent cependant durant l'été et l'automne. »

Mais il y a dans cet alinéa une mention longuement développée, qui embarrasse l'esprit autant au point de vue de l'érysipèle que de la scarlatine, que je vois clairement décrite dans cette constitution ; et de laquelle il semble qu'il faudrait conclure, ou que l'affection cutanée était, en effet, d'une violence excessive, ou qu'il s'était mêlé à cette épidémie quelque maladie aussi fâcheuse que le mal principalement étudié.

« ... Souvent il se formait des dépôts qui mettaient en suppuration les muscles et les ligaments, avec des chutes d'os.... Il y avait donc des bras, des avant-bras qui furent presque entièrement dévorés. Il en fut de même au tronc, aux côtés, et devant et derrière. Il y avait des fémurs mis à nu, des os des jambes et des pieds entièrement décharnés : voilà pour les plaies dont la cause externe était manifeste. »

Ce qu'apprend l'observation des temps postérieurs ne semblerait pas permettre de rapporter des inflammations et des gangrènes aussi profondes et aussi étendues à l'érysipèle de cause interne, que, d'ailleurs nous ne voyons pas à l'état épidémique; l'expérience ne montre pas qu'il soit plus facile de rattacher d'aussi terribles désordres à une scarlatine épidémique, à moins, comme je le disais, de supposer à cette pyrexie une nature particulière ; et à la constitution sous laquelle elle était née, une influence plus maligne qu'à toutes celles qui l'ont suivie en Grèce, en Perse et partout.

Cependant Hippocrate a si intimement rapproché le prétendu érysipèle pestilentiel des effets qu'il lui attribue, qu'il faut bien laisser joints l'exanthème et ses conséquences ; nous y reviendrons. Je continue.

11. « Les maux de gorge, les tumeurs du gosier, les inflam-

mations à la langue et les abcès aux mâchoires causèrent aussi bien des embarras chez quelques malades.

12. « Les enroueures. — Les changements dans la voix, présentèrent des symptômes divers.... (1). »

13. « Les fièvres ardentes commencèrent avant le printemps... » Les fièvres ardentes, qu'est-ce ? ne serait-ce pas, quand on ne peut les appeler des typhoïdes, ces membres épars et morts qui demandent une tête pour se constituer en corps vivants ? — Elles commencèrent avant le printemps, exactement comme l'érysipèle.

14. « Les frénésies amenaient des symptômes à peu près semblables (à ceux des fièvres ardentes). Les malades n'étaient pas fort altérés ; ils n'avaient pas de délire violent, comme dans les autres frénésies. Ils périssaient dans une sorte d'assoupissement funeste.

22. « Il y eut encore beaucoup d'autres fièvres épidémiques...

24. « Terminaison en hydropisie. — Certains malades, mais peu, moururent hydropiques, sans garder le lit ; les œdèmes se joignaient à d'autres maladies ; ils étaient communs chez les phthisiques.

23. « Observation sur les crises de cette constitution. — Les crises étaient difficiles : souvent il n'y en avait point, et les maladies devenaient chroniques, surtout chez ceux qui n'avaient point de crises.... Chez la plupart, la maladie se terminait à l'aventure, sans qu'on pût dire comment. »

Après cette description si détaillée, et d'un caractère si désastreux, on devrait croire que les seize malades dont Hippocrate fait suivre l'histoire dans cette constitution, sont des exemples choisis entre les victimes de l'épidémie ; et que parmi celles-ci se trouvent des types de la maladie étudiée : on se tromperait. A peine trouve-t-on, au n° 7, un récit qui pourrait se rapporter à la situation. « A Abdère, une fille logée rue Sacrée, fut atteinte *d'une fièvre ardente ;* il y avait de la soif, de l'insomnie. Les règles vinrent le premier jour. Le sixième, beaucoup d'anxiété,

(1) Voy. plus loin, *Rouy*.

de la rougeur, des frissons. La malade ne savait comment se tenir... »

Pour le reste de la liste, et pour celui-là même, il ne serait pas facile de nommer la maladie attribuée à chaque sujet, si l'éruption n'est pas supposée, le plus souvent, sous-entendue. Nous pouvons donc nous résumer, après quoi nous poursuivrons nos recherches.

Il régnait donc, sous les yeux d'Hippocrate, une maladie épidémique, cutanée, violente et très générale, de laquelle il mourut beaucoup de monde, et qui ne se montrait qu'une fois. Chez quelques-uns, elle paraissait avoir quelques causes ; elle n'en avait point chez les autres. Elle était caractérisée par des maux de gorge, qui se présentèrent chez bien des gens, et qui altéraient le son de la voix ; par une rougeur uniforme (1) qui croissait rapidement, et s'étendait bientôt à toute la surface du corps. Elle s'accompagnait souvent d'insomnie, d'assoupissement, de délire tranquille et de coma ; et était suivie d'hydropisie chez certains individus, dont quelques-uns mouraient sans garder le lit. Enfin, comme trait remarquable et très particulier de cette constitution, beaucoup de malades eurent des inflammations et des gangrènes profondes, se généralisant comme l'exanthème, mettant les os à nu, et les détachant même quelquefois.

Hippocrate appelle, dit-on, cette maladie, *Érysipèle.*

Mais si l'on réfléchit que l'érysipèle de cause interne n'est pas épidémique, au sens du mot ; qu'il a une marche aussi réglée que la conduite de la scarlatine épidémique est irrégulière, insidieuse et toujours menaçante ; qu'il est immensément rare qu'il atteigne toute la surface du corps, et que s'il le fait, ce n'est que par une sorte de déplacement successif, et quelquefois rétrograde, à étapes annoncées et prévues, et jamais en un si court espace de temps ; que les angines et les hydropisies ne lui appartiennent pas spécialement, non plus que le délire, lorsque la tête, et surtout le cuir chevelu n'en sont pas le siège particulier. Si l'on se rappelle que la scarlatine est une maladie

(1) Elle n'était pas comme : *des Piqûres de cousins.*

spéciale à l'enfance, et que l'érysipèle est surtout propre à l'âge adulte ; que même dans nos temps modernes, la scarlatine a été souvent méconnue, et tantôt prise pour une épidémie d'angines (1), qui n'en étaient qu'un simple symptôme ; et tantôt considérée comme un érysipèle simultanément universel, qui est inconnu et impossible ; que l'érysipèle a des rechutes et des récidives fréquentes, qu'on n'observe jamais dans les pyrexies virulentes, et dont il n'est pas fait mention dans les sept livres des Épidémies ; si l'on ajoute, au surplus, que d'après les auteurs, et chez des individus prédisposés, une scarlatine épidémiquement violente peut donner lieu à une complication d'érysipèle de cause externe, irrégulièrement étendu, comme sa cause régulière, violent comme elle, qui justifierait le mot d'Hippocrate : « Voilà pour les plaies dont la cause externe est manifeste (2) » ; si l'on n'oublie pas, enfin, qu'Hippocrate n'avait aucune considération pour les éruptions pyrétiques, on restera convaincu que ce que le médecin de Cos a vu et décrit était, et était bien, une scarlatine, à l'état épidémique, et douée d'une violence tout à fait insolite.

Il n'est pas parlé de desquamation ; mais cette difficulté regarde aussi bien l'érysipèle, et disparaît ainsi de la discussion.

Peut-être même cette dernière phase de toute scarlatine qui a rougi la peau était-elle, ici, le signal et le premier acte de ces grands désastres qui pouvaient être regardés comme critiques ; qui annonçaient, au moins, que la maladie avait parcouru régulièrement ses périodes, et qu'Hippocrate lui-même regardait, en effet, comme constituant des phénomènes critiques, lorsqu'au n° 10 de cette constitution, il disait encore : « ... Mais ces maux étaient plus effrayants que funestes. La plupart de ceux en qui il se forma des suppurations avec coction réchappèrent. Il en périt plusieurs de ceux à qui l'érysipèle et l'inflammation disparaissaient sans faire quelque dépôt ; les mêmes choses arrivaient à ceux chez qui l'humeur se portait ailleurs qu'à la tête. »

(1) Forthergill.
(2) Liv. III, *Const. pest.*, n° 10.

Et ce qui donne une démonstration certaine que ces plaies appartenaient à la complication de la scarlatine, et non à celle d'un érysipèle primitif, c'est qu'elles se produisaient fréquemment sans maladie cutanée préalablement constatée. « Il arrivait aussi des plaies à raison des fièvres, durant la fièvre, avant et après ; et les fièvres furent mortelles pour tous ceux en qui elles finissaient sans laisser de signe, sans faire quelque dépôt, etc... (1). » C'est-à-dire que ces grandes suppurations se montraient pareillement chez des scarlatineux dont l'éruption avait été trop fugace pour être surprise ; ou rendue fruste par la nature anormale et maligne de la constitution : c'étaient, si l'on veut, des scarlatines rentrées.

La scarlatine existait donc, chez les Grecs, au temps d'Hippocrate. Elle n'y était pas plus nouvelle que l'érysipèle, avec lequel *il l'aurait confondue.* Les deux affections, aussi vieilles l'une que l'autre, et aussi antiques que toutes les autres maladies, traversaient ainsi, sous l'enveloppe de la confusion, le monde et l'école de Cos, pour ne se séparer définitivement que vingt siècles après.

Toutefois, il importe essentiellement que cette vérité soit admise sans contradiction, car les virulentes étant inséparables, la démonstration s'applique aussitôt aux deux autres : on me permettra donc d'insister encore et de présenter quelques nouveaux développements.

L'érysipèle général en un même temps est si rare, et doit l'être, que tout ce qui lui est attribué est suspect de scarlatine. L'érysipèle le plus étendu, et celui se généralisant méthodiquement dans sa marche successive, ne descendent presque jamais ni aux mains ni aux pieds. Enfin, le mot d'*Érysipèle* ne se trouve pas une seule fois dans le latin de Foès, de la Constitution pestilentielle. Je n'ai pas sous les yeux le texte grec, qui m'embarrasserait un peu, j'en conviens ; le nom de l'érysipèle ne m'échapperait pas, cependant ; et il ne semble pas probable que si Hippocrate l'y eût mis, Foès se fût obstiné à l'y laisser

(1) *Loc. cit.*

sans réplique latine, alors que Gardeil persiste à l'en tirer en français.

Foès dit invariablement, *ignis sacer*, ce qui est fort vague ; Gardeil traduit avec la même uniformité, *érysipèle*, ce qui est non moins précis et formel, Il faut être sobre de critique en pareil cas, et avec de tels hommes ; mais le sens de *ignis sacer* n'est pas plus celui d'érysipèle qne d'autre chose de déterminé, même au temps d'Hippocrate, où le mal était connu et où la langue d'Homère, de Thucydide et d'Hippocrate lui-même, lui aurait immanquablement trouvé un nom.

Toutefois, je n'ai pas découvert une description de l'érysipèle commun, qui, à cause même des mentions suivantes, me semble cependant devoir se trouver dans les Œuvres, à moins qu'Hippocrate n'ait compris cette maladie parmi celles dont il a volontairement omis le nom. « ... On pourrait désirer le nom des maladies que j'ai omis ; mais il suffit de savoir que toutes celles qui se terminent aux mêmes époques, se jugent aux mêmes signes. — Neque vero est, quod ullius morbi nomen, quod hic adscriptum non sit, desideres ; omnes etenim qui prædictis temporibus judicantur, iisdem signis cognosce (1). »

Les mots érysipèle, erysipelas, se trouvent assez souvent dans les traductions française et latine, appliqués, il est vrai, à des organes que la médecine moderne dispense de la maladie ; et quoiqu'ils ne soient pas toujours en parfaite correspondance, c'est assez, néanmoins, pour obliger de croire qu'en effet l'affection et son nom étaient vieux en Grèce.

De morbis, liber I, caput VIII.

«De erysipelatis in pulmone ortu, causis, signis... — At vero erysipelas in pulmone gignitur... idque præcipue, oborturmesse in pulmone erysipelas, indicat,... = Erysipèle du poumon. — L'érysipèle au poumon a lieu.. Ceci est le signe de plus marqué de l'érysipèle au poumon.

De morbis, lib. II, caput XXI.

«De pulmonis erysipelate.. — Erysipelas in pulmone. Si oria-

(1) *Pronostics*, fin.

tur in pulmone erysipelas., = N° 54. L'érysipèle du poumon. s'il se fait un érysipèle au poumon.

De affect., inter. cap. VIII.

« De pulmonis erysipelate, ejusque sinis et curatione. Si pulmon ex erysipelate in tumorem sublatus fuerit.. = N° 7. Erysipèle du poumon. Quand le poumon est atteint d'une tumeur érysipélateuse.

De morb., lib. I, cap. II ; §§ 3.

« At hi morbi ex necessitate, cum adsunt, mortem afferun.... Aut si erysipelas in utero oriatur. = N° 2... d'un érysipèle de la matrice...

De natura muliebri, cap. I, § 12.

« Si erysipelas in uteris suboriatur... = Quand il se forme un érysipèle dans la matrice, les pieds s'enflent les premiers... (1).

De affect. int., cap. XXX.

« De hepatico morbo, seu hepatatis erysipelate, sive *phlegmone erysipelatosa...*

Alius hepaticus morbus... = N° 28. Autre hépatite. Dans celle-ci, les douleurs... »

Ici, le mot *érysipèle* ne se trouve que dans le titre latin ; il n'existe pas dans le texte ; il est très manifestement synonyme d'inflammation, et donne la clé du sens du même mot partout ailleurs : inflammation, rougeur. Gardeil a dû le reconnaître, car, pour la première fois, le mot manque aussi bien dans le titre que dans le texte français. C'est caractéristique. — Au n° 179 du *sixième livre des épidémies*, les mots *érysipèle* se correspondent encore dans les deux traductions ; mais le cas me paraît être celui d'une scarlatine.

« Nonnullis etiam erysipelas a cervice ortum duxit, eodemque fere tempore in facie judicabatur. Nigra quoque quibus in collo erant, mala, tum etiam, sipustutæ erumpebant aut quibus alvus perturbabatur. — Il y a des cas où l'érysipèle vient du cou et se porte à la face... »

Il en est absolument de même de l'aphorisme 25, livre VI, qui

(1) Ne se mêle-t-il pas de la variole dans cet article ? nous le retrouverons plus loin.

se rapporte à la scarlatine, et qu'on pourrait rapprocher des aphorismes 37 du sixième livre, et 49 du septième, qui ne sont qu'un seul article, et qui visent aussi la scarlatine.

Une fois, enfin, le nom d'érysipèle se présente avec son sens propre : ce qui prouvera à tout le monde que l'érysipèle était, en effet, une maladie distincte, connue et baptisée au temps d'Hippocrate, qui l'aurait expressément nommée dans la constitution pestilentielle du troisième livre, s'il eût pensé que cette épidémie était vraiment un érysipèle.

De ulceribus § 9. «, In omne ulcere cui erysipelas accessit corporis purgationem quancunque in partem ulceri conducit, sive sursum, sive deorsum instituere opportet... — S'il survient des érysipèles aux plaies, on doit purger le corps ou par haut ou par bas, suivant les circonstances. »

Le cas me paraît décisif.

Si Hippocrate eût cru reconnaître l'érysipèle dans la *Constitution Pestilentielle* du troisième livre, il y aurait écrit ce nom, qu'il aurait fait suivre de l'appareil symptomatique lui appartenant, et qui aurait été présent; il n'aurait pas fait de cette constitution une épidémie multiple composée, comme maux épidémiques, d'une série de symptômes indépendants, dont la réunion reconstitue excellemment une maladie, la scarlatine.

Ainsi partout ailleurs. Partout, excepté dans le cas précédent, les traducteurs disent érysipèle pour exprimer *inflammation* surtout *rougeur*. L'exemple suivant, par lequel je termine cette première enquête en faveur de la scarlatine, est la preuve la plus manifeste de cette affirmation ; en outre, il établit magnifiquement le diagnostic différentiel des angines malignes quelconques, de la gorge ou du larynx, et des esquinancies graves de la scarlatine.

Prognosticum, cap. XV.

« Fauces exulteratæ cum febre grave aliquid portendunt ; at si aliud aliquod etian signum adfuerît, ex his, quæ ante prava esse sensimus, ægrum in periculo versari denuntiandum est. Angina gravissima quidem est, et celeirme interimit, quæ neque in faucibus, neque in cervice quidquam conspicium facit,

plurimum vero dolorem exhibet, et difficultatem spirandi quæ erecta cervice obitur, inducit. Hæc enim eadem etiam die, et secundo, et tertio, et quarto strangulat. — At quæ in reliquis quidem similiter dolorem exhibet, in faucibus vero tumorem, ac rubores excitat, admodum quidem exitialis est, priore tamen longe diuturnior si ingens rubor fuerit. Hæc vero diuturnior, cum non solum fauces, sed cervicem quoque *rubor* occupat ; ex eaque præcipue evadunt, si cervicem et pectus *rubor* detineat, neque ad interna *erysipelas*, revertatur. Quod si neque diebus judicatoriis dispareat *erysipelas*, neque tuberculum ad exteriorem sedem se vertat, neque pus per tussim rejiciat, facileque ac sine dolore habere videatur, mortem indicat aut *ruboris* — 1 — reversionem.

« At securius est tumorem, et ruborem — 2 — ad externa converti ; quod si ad pulmonem se vertat, dementiam excitat, et ex his nonnulli suppurati plerumque evadunt... —

78. « L'ulcère au gosier avec fièvre est très fâcheux. S'il paraît quelqu'autre des mauvais signes que j'ai déjà fait connaître, annoncez que le malade est en danger.

68. « Les esquinancies sont funestes, elles emportent le malade promptement, toutes les fois qu'elles ne produisent aucun changement sensible dans le gosier ni au cou, qu'elles occasionnent l'orthopnée, et jettent dans un état violent ; la mort arrive le premier, le second, le troisième ou le quatrième jour, quand la plupart de ces signes se trouvent joints ensemble. S'il y a tumeur et *rougeur*, le danger est grand, mais il est plus éloigné, surtout si la *rougeur* est forte. Lorsque la *rougeur* occupe le gosier et le cou, le terme est encore plus grand. C'est dans ce cas qu'il en réchappe quelques-uns, principalement si la *rougeur* de la poitrine se joint à celle du cou, et que l'érysipèle ne rentre point.

70. « Mais si l'*érysipèle* ne disparaît pas aux jours critiques, si la tumeur ne gagne point l'extérieur, s'il ne sort point de pus avec les crachats, et que le malade semble ne pas souffrir, mais au contraire, se trouve bien, c'est signe de mort, ou de la rentrée *de la matière de l'érysipèle* — 1 — Il y a aussi un très

grand danger lorsque la tumeur ou l'*érysipèle* — 2 — se porte au dehors fort vite. Du reste, si la matière se jette sur le poumon, le délire s'en suit, et plusieurs meurent empyriques (1). »

Ainsi, érysipèle et rougeur sont indifféremment employés l'un pour l'autre, par les deux traducteurs, et l'on remarquera que deux fois — que je signale — à la même place, l'un dit *rubor*, l'autre *érysipèle*. Et, quoique les deux auteurs ne se traduisent pas l'un l'autre, on peut hardiment induire qu'ils ne traduisent pas non plus le troisième : d'où se tire cette conséquence inévitable, que dans l'angine rouge, c'est évidemment, et seulement, de rougeur qu'il s'agit, et que cette rougeur est celle de la scarlatine.

L'angine accompagnée de fièvre et de grand malaise est très grave, et rapidement mortelle, si l'on n'aperçoit rien de particulier dans le fond de la gorge ; mais elle est moins funeste, et le danger en est plus éloigné, lorsque le pharynx est rouge. La mal est encore moins redoutable si la rougeur est intense ; moins dangereux encore si le cou est rouge en même temps. Enfin, il épargne beaucoup de patients, lorsque à la rougeur de la gorge et du cou, se joint celle de la poitrine, qui en est le dernier cachet, pourvu que *la rougeur ne rentre point*.

Ce langage est d'une lucidité très remarquable : il est deux sortes d'angines, l'une maligne, l'autre scarlatineuse. L'angine maligne quelconque est d'une extrême gravité ; l'angine simplement scarlatineuse accorde la vie à beaucoup de ses sujets.

Les Grecs ne connaissaient pas plus la scarlatine que la diphtérie : rejeter l'une au profit de l'autre, étonne la logique, qui ordonne de prouver l'une par l'autre, et qui veut qu'on n'oublie pas que l'esquinancie est souvent diphtérique dans la scarlatine épidémique. Montrer cette prétention, c'est reproduire fort mal à propos l'erreur condamnée de Forthergill.

Cet article placé à la suite de la constitution pestilentielle du troisième livre dispenserait de toute discussion : la scarlatine, si superbement diagnostiquée, était péremptoirement

(1) Voy. aussi, *De morb.*, lib. III, cap. x ; liv. III, n°s 11 et 12.

grecque au temps d'Hippocrate, et beaucoup plus anciennement encore : il n'est plus possible ni de le nier, ni d'en douter.

Ma thèse est désormais solidement établie en ce qui regarde la vie de la scarlatine au temps d'Hippocrate. Cette peste était déjà si florissante et si générale, qu'évidemment à cette époque elle avait déjà de l'âge : on lui donnerait cinq cents ans de plus qu'on ne trouverait pas de contradicteur armé de bonnes raisons ; et ainsi... jusqu'aux origines diverses de ce peuple, et, par elles, aux premiers âges de l'homme, et aux premières pages de son histoire.

La pyrexie rouge connaissait donc épidémiquement les Grecs du siècle de Périclès. Le mépris de l'exanthème dans les fièvres a fait méconnaître la virulente, qui s'est malicieusement tenue cachée sous différents masques (1), jusqu'à ce qu'on l'ait retrouvée toute nue en Italie, vers 1500.

SCARLATINE SPORADIQUE.

Les virulentes n'abdiquent jamais entièrement. Leur état de sommeil est marqué par des manifestations de la sporadicité : voyons si parmi les sept livres des Epidémies et les autres parties des Œuvres, nous trouverons ce surcroît de preuves de l'existence antique de la scarlatine.

Livre I, troisième malade.

«... La connaissance revint. Il y eut du sommeil. Le huitième jour fièvre, la rate diminuait. La connaissance était parfaite. Douleur aux aines ; et d'abord rougeur au-dessous de l'endroit où était la tumeur de la rate. Douleur ensuite aux deux jambes.

Livre III, septième malade.

« Celle qui était malade chez Aristion d'une esquinancie commença par se plaindre de mal à la langue. La parole était embarrassée. La langue rouge, sèche. Le premier jour, froid, puis chaud. Le troisième froid, et redoublement de fièvre, en-

(1) Érys., ang., Roug.

flure rouge et dure, tant au haut de la poitrine qu'au cou des deux côtés. Extrémités froides, livides ; respiration élevée ; la boisson était rendue par le nez, la malade ne pouvait l'avaler; suppression des urines, des selles. Le quatrième, tout s'empirait. Le cinquième, elle mourut suffoquée.

Livre IV, n° 49.

« Une femme anonyme qui eut une hémorrhagie le quatrième jour et le sixième fut jugée ; elle était devenue extrêmement rouge. = *Cum maximo rubore.*

N° 60.

« Celle qui demeurait au bourg de l'assemblée, qui était fort rouge, commença d'avoir la fièvre à la suite de ses règles. Elle avait la rate affectée. Nous voyons que ces malades ont toujours aussi quelque chose au côté droit, qui cependant n'est pas enflé, et ils sont fort rouges. — Je m'attendais que le mal se porterait aux yeux ; il y vint, en effet, le septième jour, un larmoiement salé, qui était cuisant. Il coulait du nez, et du gosier des humeurs de même nature. — La malade devint d'un jaune vert, le visage s'enfla (1).

N°s 77-78. — Généralités, éruptions, régnanes, crises.

Livre VI, n° 20.

« Il y a des éruptions larges qui causent peu de démangeaison, telles que les eut Simon dans l'hiver, qui recevait du soulagement des onctions qu'on lui faisait près du feu. *Les vomissements ne lui étaient pas utiles.* Je pense que les fumigations auraient été bonnes.

N° 39. — Observation sur la marche des sueurs chez une malade.

« La femme que je soignai la première à Cranone avait la rate grosse, avec une fièvre ardente. Elle était fort rouge ; elle respirait avec peine. Les parties supérieures du corps étaient couvertes de sueurs, qui descendirent le quatorzième jour aux parties inférieures.

Livre VII, n° 47.

(1) Le cas pourrait appartenir à la rougeole, mais il est celui d'une fièvre éruptive. Le même fait se présente souvent.

« Aristocrate sentait des lassitudes avec des frissons et des chaleurs, vers le solstice d'hiver. Il lui vint, le troisième jour, une douleur aux côtés et aux lombes, avec une enflure qui s'étendait depuis la mâchoire dans tout le côté droit jusqu'aux côtes. Elle était dure, rouge et livide comme quand la peau est brûlée par des fomentations trop chaudes. Les urines ne coulaient point, son cou était enflé. Il n'y avait point de toux. Il mourut avec toute sa connaissance ». etc., etc. — (1).

CHAPITRE VII

DE LA ROUGEOLE CHEZ LES GRECS.

Si, par insuffisance de renseignements, certains des cas cités ou indiqués peuvent être revendiqués aussi bien par la rougeole que par la scarlatine, toujours est-il qu'ils appartiennent à une virulente, et que la scarlatine s'en approprie la plupart ou la meilleure partie.

La scarlatine existait donc en Grèce, au temps d'Hippocrate, à l'état épidémique et à l'état sparodique ; ma démonstration est complète. Incontinent, elle s'étend à la rougeole, qui a le même siège, que l'on trouve dans tous les pays où l'on voit la scarlatine, et qu'on a vue cachée avec elle dans une infinité de livres.

Pour soutenir une opinion contraire à cette présomption, aussi concluante que l'évidence, il faudrait toujours recourir à une création spéciale et nouvelle ; ou posséder, au moins, la certitude historique d'un événement considérable dans le

(1) Voy. encore, *Épid.*, liv. II, 14e malade ; liv. III, 15e malade; liv. IV, n° 80, ou roug. ; liv. V, nos 107 et 108 ; liv. VI, nos 150, 151, 152 ; liv. VII, n° 17, *Coaq.*, liv. II, chap. XV ; *Ang. Aphr.*, liv. VI, n° 37 ; *De Morb.*, liv. II, n° 9 ; *Desquinanc.*, n° 24, liv. III, nos 11 et 12 ; *De Rat. vict.*, liv. IV, n° 32, etc. ; Propres aux trois virulentes ; *Coaq.*, liv. I, n° 120 ; *Aphr.*, liv. III, nos 20 et 21 ; *Épid.*, liv. IV, n° 78 ; *Pronost.*, n° 84 ; *De hum.*, nos 5, 28, 37 (eadem.), 54, 56, etc.

monde ambiant, capable d'introduire une maladie non existante, aussitôt devenue la commensale inséparable de la scarlatine, et plus commune qu'elle-même ; il faudrait qu'un phénomène extraordinaire et qui aurait frappé l'attention générale, fût venu changer, ou modifier profondément l'homme, les lieux, les milieux, toute la nature.

Cet argument a la force d'une démonstration géométrique. Cependant, en procédant, à l'égard de la rougeole, à un travail semblable à celui d'où est sortie la scarlatine, on parvient à constater directement la présence concomitante de la pyrexie morbilleuse : le récit historique de Thucydide jettera sa lumière sur les points que la contagion pourrait encore trouver obscurs, et chassera de tous les esprits les dernières résistances du récentisme.

A cet effet, il convient de reproduire d'abord la citation (Livre I, n° 20) présentée en preuve du rôle de nullité des éruptions, dans l'École grecque. « Il y avait des fièvres continues sans la moindre intermittence... Il s'y joignait une toux dont je ne puis dire si elle fut utile, ou non... Il y avait de petites éruptions qui n'étaient d'aucune utilité, qui ne répondaient point à la grandeur du mal, et qui disparaissaient promptement ; des parotides qui ne délivraient de rien. »

N° 21.

« Il mourait des malades de tout âge, mais surtout de petits enfants à la mamelle, et de plus grands, de sept, huit ou dix ans. On éprouvait quelquefois les symptômes que j'ai décrits les premiers, d'autres fois ceux seulement que j'ai décrits les derniers. » Nous rappelons les courtes considérations dont nous avons fait suivre ces deux articles, et nous continuons.

N° 40.

« Il y eut beaucoup de maladies. La mortalité tomba principalement sur les enfants, sur les jeunes gens, sur ceux dans la fleur de l'âge, qui avaient la peau unie, d'un brun clair... »

N° 16.

« Avant le printemps il y eut un grand nombre de maladies. Les ophthalmies commencèrent ; elles étaient humides, dou-

loureuses, avec des larmes d'humeur crue ou granuleuse. Il s'y faisait peu d'abcès; elles répétaient souvent, et ne finirent que tard vers l'automne. »

N° 6.

« Il eut beaucoup de toux sèches, de toux sans crachats. La voix devenait rauque subitement, quelquefois lentement. »

N° 7.

« Il y eut bien des phthisies. Avant le commencement de l'été, durant son cours, et à la fin de l'hiver, plusieurs individus épuisés de maladies chroniques s'alitèrent phthisiques : leur état incertain jusqu'alors, se décidait. Il y en eut, qui menacés de phthisie par leur tempérament, commençaient par tomber dans cette maladie. Il en périt un grand nombre de ceux-là. Ils mouraient plus vite que ne meurent communément les phthisiques.

Livre II, n° 12.

Cet article est rapporté à propos de la scarlatine; il s'applique aussi, et peut-être mieux, à la rougeole. « Les changements dans la voix présentèrent des symptômes diverses; et ils furent souvent des signes remarquables, en ce qu'elle s'altérait et devenait rude chez ceux qui commençaient de tomber dans la phthisie, et chez ceux qui étaient menacés, ou de fièvre ardente, ou de frénésie. »

N° 17.

Les ophthalmies étaient humides, obstinées, de longue durée ; elles causaient beaucoup de tourments. Elles attaquaient les paupières, tant au dehors qu'au dedans. Il y en avait qui faisaient perdre la vue, qui laissaient des tumeurs qu'on appelle Fics. »

Livre II, chapitre III, n° 43.

Constitution de l'année à Périnthe. « On vit dans les fièvres d'été, vers le septième, huitième, neuvième jours, des éruptions exanthémateuses comme des graines de millet, ou des piqûres de cousin, qui ne donnaient pas de démangeaisons. Elles persévéraient jusqu'à l'époque du jugement. Je ne vis point de ces éruptions chez les hommes; aucune des femmes

qui en eurent, ne mourut. Les malades devenaient durs d'oreilles; ils étaient assoupis. Les femmes qui devaient avoir des éruptions n'éprouvaient guère d'assoupissement. L'épidémie fut, en général, peu *mortelle*, etc. »

Ainsi, voilà une fièvre épidémique, et même deux épidémies, dans lesquelles il y avait de petites éruptions rouges, non critiques, qui disparaissaient promptement (1); s'accompagnant de toux sèche, sans crachats; d'ophthalmies humides persistantes, et de phthisies en grand nombre, dans lesquelles tombaient aussi bien ceux qui étaient épuisés par des maladies chroniques, que ceux qui n'en étaient menacés que par leur tempérament; constitution dans laquelle la mortalité frappa principalement sur les enfants à la mamelle, sur de plus grands, âgés de sept, huit ou dix ans; sur les sujets jeunes et dans la fleur de l'âge.

ROUGEOLE SPORADIQUE.

Nous allons retrouver les mêmes taches rouges comme des piqûres de cousins, éparses et isolées, dans divers passages des livres des Épidémies, notamment dans les cinq appartenant aux collaborateurs, inspirés d'Hippocrate, mêlées aux symptômes afférents à la scarlatine, qui les coudoie et en est accompagnée.

Livre I, deuxième malade.

« Le huitième jour, sueur froide de tout le corps; une éruption rouge accompagnait la sueur. Il restait de petites taches rouges, rondes, comme des piqûres de cousin, *sans suppuration*. Le onzième jour, mort. La respiration avait été continuellement grande, comme chez quelqu'un qui revient d'une défaillance. L'âge, environ vingt ans. »

Le malade suivant est un scarlatineux.

Livre IV, n° 80.

« Celui qui avait la plaie à la jambe, et qui fit usage de l'emplâtre attique, eut une éruption rouge, étendue, avec en-

(1) Sans suppuration, par conséquent.

flures, qui sembla le préserver de la toux. Il ne toussa point ».

Livre V, n° 95.

« Le fils d'Euphraphore eut une éruption comme des piqûres de cousin, qui lui causèrent d'abord des démangeaisons. Le lendemain, la fièvre survint. »

Livre VI, chapitre I, n° 14.

« Ils (les petits enfants) sont soulagés aussi par des éruptions de petits ulcères, qui ne sont pas ronds ; ceux-là sont ordinairement funestes aux petits enfants. »

Livre VII, n° 91.

« Le cardeur de Scyros eut une frénésie avec des tremblements aux jambes, à la suite d'une cautérisation. La peau de son corps était couverte d'une éruption comme des piqûres de cousin. Les yeux étaient gros avec peu de mouvements. »

N° 116.

« Le fils d'Euphrane eut une éruption comme des piqûres de cousin, etc., etc. »

Certes, si la rougeole ne sort pas absolument confirmée de ces citations, comme une Minerve du cerveau de Jupiter, on voit clairement qu'Hippocrate, son fils, son gendre, les disciples de son vivant, ont observé des cas sporadiques et des épidémies d'une éruption rouge, menue comme des piqûres de cousin, de courte durée, ne suppurant point, s'accompagnant de fièvre, quelquefois violente ; d'une toux crue, cassée, fatigante ; d'ophthalmies palpébrales et bulbaires, souvent persistantes ; et de phthisies, qui furent fréquentes dans ces épidémies.

Les éléments du tableau que je mets sous les yeux du lecteur se retrouvent encore, répétés et disséminés dans un grand nombre d'autres passages, mêlés, ainsi que j'en ai fait la remarque, avec les symptômes de la scarlatine, et rapportés dans les Œuvres comme autant de maux épidémiques. Une synthèse, toute naturelle et nécessaire, réunit toutes ces données en un faisceau complet autour de la rougeole, comme il est arrivé pour la fièvre framboisée ; et reconstitue une entité qu'on ne peut pas espérer de trouver méthodiquement décrite

dans Hippocrate, parce que la forme didactique n'était pas dans le plan du médecin de Cos, et parce que l'École grecque ne reconnaissait point les fièvres éruptives.

Supprimez les pyrexies et, s'il le faut, quelques fièvres continues, vous aurez presque entièrement effacé les épidémies dans les sept livres des Œuvres d'Hippocrate, qui cessent d'être compréhensibles au point de vue de leur titre.

En résumé, ces éruptions, épidémiques ou isolées, si elles n'étaient point la rougeole, étaient bien quelque chose, cependant : quel nom faut-il leur donner, et qu'était l'épidémie de Thucydide ?

PESTE D'ATHÈNES, DE THUCYDIDE (1).

Au français que j'en pourrais donner, je préfère le latin de Haase.

47. « Cumque nondum multos dies agro Attico mansissent, morbus primum cæpit aggredi Athenienses ; quem quanquam, et ante multis locis ingruisse ferebatur, et circa Lemnum, et in aliis regionibus, verum tamen neque tanta pestilentia, neque tot hominum interitus usquam accidisse memorabatur.

48. « Primum autem hic morbus, ut fertur, initium duxit ex Æthiopia, quæ est supra Ægyptum ; deinde vero et in Ægyptum et Lybiam descendit, et in magnam partem regionis regis Persarum. In Atheniensium autem civitatem de repente incidit, et primum in Pyræo temptavit, ita ut ab his etiam rumor disseminatus sit, venena a Peloponnensiis in puteos dejecta esse, fontes enim nondum erant illic. Deinde vero in superiorem urbem processit, et jam longe plures moriebantur. «Pronuntiet autem de eo, ut quisque sensit, tam artes medicæ « peritus quam imperitus, unde verisimile videatur eum ex- « titisse, et causas quas putet tantæ mutationis esse idoneas, « ut vim ad rerum conversionem habuerint. » Ego vero, et cujus modi fuerit dicam, ut ea quæ sibi quisque proponens,

(1) Thucydide, liv. II, édition *Gréco-Latine* de 1840. Paris, Firmin-Didot.

si quando rursus etiam hic morbus ingruat, jam prædoctus aliquid habeat, ex quo præcipue eum cognoscat; hæc declarabo, qui et ipse hoc morbo laboravi, et alios eo laborantes ipse vidi.

49. « Nam annus quidem ille, ut vel omnium confessione constatabat, ex omnibus maxime fuit immunis ab aliis morbis; quod si quis et ante aliquo morbo laborabat, omnes hi morbi in istum convertebantur. « Cæteros vero ex nulla manifesta « causa, sed ex improviso, quum sani forent, primum quidem « acres capitis fervores et oculorum rubores et inflammatio « corripiebant ; et interiora, guttur et lingua, continuo cruenta « erant, et halitum tetrum graveolentem emittebant. Deinde « vero ex his sternutatio et raucitas sequebantur; nec multo post « in pectus descendebat hoc malum, cum vehementi tussi.... « Et corpus quidem exterius tangenti non erat admodum cali- « dum, neque pallidum, sed subrubrum, lividum, parvis pustu- « lis et ulceribus efflorescens. Pervadebat enim malum, quum « primas in capite sedes collocasset, per totum corpus, initio « a summis partibus ducto ; et si quis ex maximis illis periculis « evasisset, extremas tamen corporis mali vis apprehendens « se prodebat; nam in ipsa quoque pudenda, et in summas « manus summosque pedes prorumpebat, multique his mem- « bris capti mortem effugiebant, nonnulli etiam oculis « privati.

51. « ..... Bis enim eumdem non corripiebat morbus, ita ut « etiam interimeret. »

Ainsi, Thucydide a vu, subi et décrit une maladie épidémique, qui, loin d'être nouvelle, avait déjà dévasté beaucoup d'autres lieux ; et qui s'abattit tout à coup — *de repente* — sur la ville d'Athènes.

Elle sévit d'abord dans le Pyrée, et s'avança ensuite vers les parties supérieures de la cité athénienne, en s'immolant toujours de nombreuses victimes, autant parmi les habitants que d'autres maladies lui avaient préparés, que parmi ceux que la santé n'avait pas encore abandonnés.

Le mal, chez ces derniers, plus facile à suivre, débutait à l'improviste et sans cause manifeste, par une congestion et une grande chaleur à la tête, accompagnées de rougeur et d'inflammation des yeux. A la suite de ces premiers symptômes, se montraient l'éternûment et la raucité ; bientôt après, la maladie descendait dans la poitrine, et y suscitait une toux véhémente. Extérieurement, le corps n'était en aucune façon ni chaud ni pâle ; il était d'un rouge sombre ou livide, et toute la peau se couvrait d'une efflorescence de petites pustules et d'ulcères légers, où l'on ne vit aucune suppuration.

De la tête, en effet, qui en avait été le siège primitif, la maladie se répandait rapidement sur toute la surface du corps ; et si les patients pouvaient surmonter ces grands dangers, on la voyait s'étendre jusqu'à l'extrémité des pieds et des mains. Et, observation digne d'être notée, beaucoup de ceux chez qui le mal avait ainsi envahi les dernières limites des membres, échappaient à la mort, bien qu'un certain nombre d'entr'eux restassent privés de la vue.

Enfin, la maladie, aussi clémente que la mort, ne visitait jamais deux fois le même tributaire.

Il est manifeste que cette description regarde la rougeole.

Pour Thucydide, et suivant l'usage ancien, l'épidémie d'Athènes était une peste; les virulentes n'étaient pas même soupçonnées.

J.-P. Frank avait émis la pensée, formellement reprise et affirmée par un de ses élèves, que la peste de Thucydide pouvait n'être qu'une épidémie de scarlatine, énonçant ainsi, touchant l'existence des virulentes chez les Grecs antiques, une opinion qui ne diffère de la nôtre que par la distance de la probabilité intuitive à la preuve formelle.

Ce témoignage est important dans la question générale ; mais la congestion à la tête, de l'épidémie d'Athènes ; la rougeur et l'inflammation des yeux, l'éternuement et la raucité ; la maladie et une toux véhémente se précipitant dans la poitrine, ne sont pas des symptômes de scarlatine. Le rouge sombre (subrubrum) et fractionné de la rougeole ne ressemble ni au jus de fram-

boise de la scarlatine, ni au rose de la variole. Et, finalement, l'efflorescence sèche de petits ulcères et de petites pustules, de Thucydide, sont, à leur tour, trop semblables aux taches rouges et menues comme des piqûres de cousin, de la constitution de Thase, du premier livre des Épidémies, et de celle de Périnthe, du second (1), pour qu'il soit possible aux deux autres virulentes de soutenir aucune prétention aux faits et gestes de la peste d'Athènes ; et, partant, à celle-ci, de se confondre avec l'épidémie pestilentielle du troisième livre, qui, en effet, ne fut qu'une méchante scarlatine.

Au sujet de cette dernière, il est fait dans Hippocrate une mention spéciale de suppuration et de destructions gangréneuses, comprenant des membres entiers, ou des sections de membres. Dans Thucydide, on ne remarque point ces désordres ; on voit seulement l'efflorescence de petits ulcères et de petites pustules envahir les membres jusqu'à leurs dernières extrémités : et si nous disons, pour la rougeole, que ce fut sans suppuration, c'est que le fait résulte des termes généraux de l'historique et du silence même de l'écrivain, dont la verve poétique, précipitant les hommes dans les puits pour assouvir leur insatiable soif, n'aurait eu garde de négliger un spectacle si terriblement tragique, ni les traces déplorables qu'il aurait imprimées sur les survivants.

Mais il est à remarquer que dans la constitution pestilentielle de scarlatine, comme dans la peste d'Athènes, les désordres de la première, et l'extension de la maladie jusqu'aux extrémités des pieds et des mains, dans la seconde, étaient des signes semblablement favorables, en ce sens qu'on les observait chez les malades qui survivaient ; et, qu'ils étaient, dans les deux cas, l'indice d'une évolution complète de toutes les périodes de la maladie éruptive.

La peste de Thucydide était donc une rougeole, comme l'érysipèle pestilentiel était une scarlatine. Deux faits corroborent encore cette vérité : c'est que les épidémies d'autrefois sont

(1) Voy. plus haut.

celles de nos jours, parce que, nous en faisons de nouveau la remarque, en dehors de perturbations cosmiques ayant changé ou profondément modifié la nature entière, une maladie nouvelle serait une création, et qu'une création demande l'intervention du surnaturel. C'est, en second lieu, que les virulentes sont inséparables : l'aveu de l'une prouve les deux autres.

Ici, deux éruptions différentes, de courte durée, précédées et accompagnées de fièvre, sont très évidemment les deux pyrexies que nous avons nommées, étant, d'ailleurs, les seules de l'espèce que nous voyions épidémiquement aujourd'hui ; prouvant ainsi l'une par l'autre, et recevant de leurs cas sporadiques une détermination achevée.

La troisième, la variole, dont il n'a pas encore été parlé, déduit son antiquité grecque de la peste de Thucydide, de celle du troisième livre, et des épidémies de Thase et de Périnthe ; si bien qu'elle peut se passer d'autres preuves, ou que les indices les plus légers constituent, à son profit, l'équivalent d'une démonstration rigoureuse ; car nous pensons qu'on ne contredira pas l'axiome précédent, que nous formulons une dernière fois : jamais on ne vit un pays hanté par l'une des virulentes, que n'habitassent pas également les deux autres (1).

CHAPITRE VIII

DE LA VARIOLE CHEZ LES GRECS.

Les indices de la variole existent cependant dans Hippocrate, moins nombreux, peut-être, mais aussi certains que ceux des deux autres sœurs : il faut ne pas oublier que le mépris des éruptions, dans l'école de Cos, et le mélange de leurs symptômes

(1) Voy. encore, *Épid.*, liv. I, avec les érys. de la const. ; liv. II, n° 40 liv. IV, n° 28 ; liv. V, n° 14 ; liv. VI, n° 163. Perinthe ; voir si le cynisce de cet art. ne serait pas le cynique du n° 88 ; liv. IV, etc.

confondus, donnent encore à la picote grecque une notoriété plus manifeste.

Livre II, *des Epidémies*, n° 1.

« A Crotone, il y eut de petits anthrax (carbunculi) durant l'été. Il avait plu abondamment dans les grandes chaleurs, particulièrement avec le vent du midi. Il venait à la peau des taches contenant une humeur ichoreuse, qui s'échauffait, et qui causait des démangeaisons : elles se terminaient en des pustules pareilles à celles des brûlures.

N° 9.

« ..... Il se forme sous la peau de petites tumeurs qui dégénèrent en des pustules ; il y vient des exanthèmes, de petits abcès et autres... Ce sont autant d'effets du transport de la matière morbifique.

Livre IV, n°s 27-28.

« Après le coucher des pléïades, les vents du midi régnèrent. Les crises se faisaient le cinquième ou le quatrième jour ; elles amenaient des taches, avec des phlyctènes flasques. — « Quæ vero pustulæ erumpebant, ad instar foliorum molles, et laxæ, erant, quale quid Acanthio contigit. » — Aux environs du coucher des pléïades, les vents du midi régnèrent ; il se faisait des éruptions dartreuses qui causaient des démangeaisons, et dont il ne sortait aucune humeur. Cela fut remarquable à cette époque. Il venait aussi des boutons, tels qu'en eurent la femme de Pythadore et Capellius, chez qui ils se déclarèrent avec de la fièvre...

N° 37.

« La jeune fille logée près de Herous, eut, le septième jour, à la suite de symptômes médiocres, des pustules bleuâtres (aliquantulum lividæ), avec des frissons. — « Pustulæ quidem ex laboribus non vehementibus ad diem septimum perveniunt, *aliquantulum* lividæ ; rigor ancillam, quæ post Heroum habitabat, corripuit. »

N° 38.

« Les phlyctènes (*pustulæ albæ et magnæ*) blanches, larges, ne sont guère bonnes dans l'assoupissement et l'état comateux, ni

quand elles s'affaissent, ni quand elles ne s'affaissent point, quand il y a de la bile, que le ventre soit lâché ou non.

Livre III, *Epid.*, n° 15.

« Il y avait aussi d'autres espèces de fièvres, dont je parlerai incessamment. Bien des personnes eurent à la bouche des aphthes qui s'ulcéraient.

N° 18.

« Il se faisait aussi beaucoup d'ulcères ailleurs, notamment aux parties naturelles ; on vit beaucoup de petits anthrax, et les autres maux que nous désignons par le nom de pourriture ; de grandes pustules (*pustulæ item magnæ*) ; et chez la plupart de grands ulcères serpigineux.

De Morbis, lib. II, § 2.

« Lorsque la pituite bilieuse a longtemps séjourné à la tête, il s'y fait des ulcères... Il se fait aussi dans le reste du corps des ulcères semblables à ceux qui viennent à la tête. Le sang et la bile se pourrissent donc, et y forment du pus, avec la pituite qui s'y porte aussi (1). »

De natura muliebri, n° 12.

« Si erysipela in uteris suboriatur, tumor... Dolor ab imo ventre ad lumbos sursum fertur, deinde sursum progreditur ad præcordia, pectus et caput, seque ægra mori putat... Livida ea evadit, et exiguo quandoque tempore meliuscule habere videtur ; deinde rursus iisdem afficitur, corpus pustulis refertum est, in facie rubores exoriuntur, et fauces arescunt. Hic morbus, si prægnanti oboriatur, perit ; alioqui curatione adhibita, sanescit... »

En résumé, la constitution pestilentielle du troisième livre n'était pas un érysipèle, non plus que les cas sporadiques auxquels ce nom n'est pas appliqué : qu'était-elle donc, si elle n'était pas une scarlatine ?

Les épidémies de Thase et de Périnthe, ainsi que les éruptions fébriles et éparses, ou sporadiques, de même nature, si

(1) Voy. suite, *De Morb.*, lib. II, n° 12.

elles n'étaient pas la rougeole, étaient une éruptive, cependant : laquelle ?

Si l'épidémie de Thucydide n'était pas la rougeole, qu'était-elle donc, à son tour?

Qu'étaient, enfin, ces pustules, semblables à celles de la brûlure ; ces vésicules bleuâtres, ces pustules sans épithète, que j'attribue à la variole, si elles ne lui appartiennent point? Et le *carbunculi*, et les *scabies*, et les petits ulcères, et les abcès multiples et épidémiques ?

Pour la picote, du reste, je cesse d'insister. L'antiquité grecque de cette pyrexie se trouve parmi celle des deux autres sujets de sa famille. Je la démontre, d'ailleurs, par son antiquité universelle, dans laquelle, à son tour, elle englobe ses sœurs, et dont je donnerai bientôt la preuve écrite par l'antiquité elle-même.

Pour elle, ces longs développements étaient donc superflus ; mais j'y ai été attiré par le besoin de répondre à ce grand argument de la nouveauté des virulentes, basé sur le fait vrai, mais incorrectement compris, du silence des Grecs et des Romains sur leur compte, en tant que considérées comme entités définies et classées.

On me pardonnera donc de m'être laissé entraîner par ce grand sujet, si je suis parvenu, ainsi que j'en ai la conviction, à jeter quelque lumière sur ce point si intéressant de l'histoire de la médecine, dont l'éclaircissement importait, d'ailleurs, grandement à la marche de ma dissertation : on voudra donc bien m'adjuger les conséquences adéquates et conquises.

La contagion fait, des virulentes, des objets obscurs et embarrassants pour la science, l'étude et la pratique ; la spotanéité, au contraire, réunit toutes les virulentes en une même famille, et en élève l'histoire médicale à la hauteur d'une belle science, qui doit devenir une branche très étendue et très importante de l'art de guérir : quelle différence (1)!

La spontanéité morbide, limitée aux virulentes, est notre

(1) Voy. encore, liv. III, nos 15 et 18 ; liv. II, nos 8 et 10 ; liv. IV, no 28 ; *Des mal.*, liv. II, nos 2 et 12 ; *De nat. mui.*, no 12, etc.

unique objectif ; et nous sommes aussi respectueux des analogies que des dissemblances. Cela dit, nous ajoutons : La contagion s'est emparée de ce qu'on a appelé le phylloxera de la vigne : la thérapeutique ni la physiologie de cette maladie ruineuse ne feront plus un pas.

CHAPITRE IX

DÉDUCTION DE L'EXISTENCE DES VIRULENTES CHEZ LES GRECS.

Nous venons de prouver que les virulentes, la variole elle-même, existaient chez les Grecs du temps d'Hippocrate, qu'elles détruisaient épidémiquement et en détail.

Cela se passait pourtant deux mille quatre cents ans derrière nous. A ce moment, les fièvres éruptives étaient si communes et excitaient si peu l'étonnement, que ce fait, d'hôtes familiers, dans ce temps ancien, autorise à leur accorder, à chacune, une vie beaucoup plus vieille. On les doterait de cinq cents ans de plus, que personne ne pourrait produire un argument sérieux contre cette probabilité, égale à la vérité démontrée. Et..... « et on arriverait ainsi jusqu'à l'origine même de ce peuple, qui n'étant pas né sur place, nous conduirait d'année en année, par un enchaînement naturel, jusqu'aux premiers temps de l'homme », sans rencontrer une objection appuyée sur une base aussi solide que la nôtre : un fait authentique, et deux mille quatre cents ans d'âge constaté ! Et pourquoi n'en serait-il pas ainsi ? Les virulentes ne sont-elles pas des maladies? et l'homme n'est-il pas, de tout temps, le sujet malheureux de toute la pathologie ?

Nous avons dit que les virulentes avaient été méconnues de l'École grecque, parce que les éruptions fébriles de courte durée n'y étaient point prisées ; et qu'elles y étaient confondues parmi les symptômes les plus secondaires d'affections innomées, dont elles étaient cependant la principale et la seule caractéristi-

que : c'est ainsi qu'elles ne purent nous être scientifiquement transmises, et qu'il faut les chercher laborieusement, comme l'on fait pour des métaux précieux cachés dans une gangue vulgaire.

De la découverte des virulentes chez les Grecs antiques, se déduit nécessairement l'existence de ces affections chez les Romains, qui avaient, pour n'en point parler, les mêmes raisons que leurs prédécesseurs illustres, augmentées du peu d'estime en laquelle étaient à Rome l'étude et la pratique de la médecine. Des Romains, la contagion, si elle voyage, a dû faire passer les virulentes chez tous les peuples de l'Europe qu'auraient épargnés les Grecs, en mettant en disponibilité, pour le moment, comme on le voit, la spontanéité et les aptitudes de l'espèce humaine.

Mais la démonstration effective des virulentes en Grèce ; la spontanéité, qui en découle ; l'identité des constitutions atmosphériques et des maladies populaires d'alors avec les constitutions et les épidémies d'aujourd'hui, généralisent ces affections en Europe aux mêmes époques : nous avons dit pour quelles raisons les naturels et les envahisseurs ont été muets sur les maux dont ils étaient affligés.

Les Grecs et les Romains et tous les peuples de l'Europe étant nantis des virulentes depuis des temps inconnus, soit antérieurs à l'importation, nous concluons légitimement que celle-ci n'était pas nécessaire et n'aurait pas eu lieu, si elle eût été possible.

Nous avons déjà dit précédemment que si la variole n'a pas éclaté en Espagne dès le débarquement du premier Sarrasin, il faut renoncer à son importation ; et alors, sans autre argument, on retombe dans toutes les incertitudes d'origine et de temps, et dans cette autre nécessité, que la petite vérole est originairement aussi européenne qu'asiatique ou africaine : d'où sort toujours, comme conséquence fatale, l'antiquité incalculable de cette virulente, à laquelle, dit Joseph Frank, *tous les hommes sont prédestinés sans exception.* La prédestination universelle, pour une maladie, en effet, universelle, ne semble pas avoir

besoin de transport, parce qu'elle trouve universellement partout les conditions de son existence et de sa nativité.

Qu'on n'oublie pas que ma doctrine s'accommode merveilleusement de l'unicité d'origine de la variole, que la contagion médiate ne saurait supporter, pour mille raisons dont je dirai quelque jour la meilleure. Elle choque, d'ailleurs, plus qu'on ne l'imagine, les idées médicales de notre époque, qui sont un peu celles de tous les temps. Il ne serait pas très philosophique, en effet, de n'assigner qu'une origine unique à la picote, parce qu'elle obligerait de recourir à une création spéciale, supérieure et surnaturelle ; tandis que la multiplicité ou la spontanéité, trouve sa raison d'être dans les lois ordinaires imposées à la nature ambiante et à la nature humaine. Et si la pluralité détruit la filiation génératrice de la contagion, qui nous fournira encore de si excellents arguments, elle multiplie la spontanéité, et la rend véritablement innombrable : et nous gagnons à tout coup.

CHAPITRE X

PREUVES ÉCRITES DE L'ANTIQUITÉ DE LA VARIOLE.

Passons maintenant aux preuves écrites de l'antiquité de la picote.

Joseph Frank est fortement contagionniste et arabiste ; il est aussi, à ma connaissance, le seul, ou le premier grand médecin qui ait donné à l'importation de la petite vérole une date certaine et précise, quoique impossible, en même temps. Le nom de cet ennemi est donc une autorité toujours utile à invoquer.

Que faut-il entendre par ces mots, *de temps immémorial*, compris dans la phrase que nous avons déjà citée : « Existant peut-être de temps immémorial dans l'Inde, la Chine et l'Éthiopie, elle a été transportée par les Sarrasins vers la fin *seulement* du onzième siècle, ou le commencement du suivant. »

Ils ne peuvent évidemment se rapporter au temps où écrivait Joseph Frank ; ils ne s'appliquent pas davantage à l'époque assignée par lui à l'importation, venue elle-même d'Égypte, où la virulente, apportée, dit-on, par les Arabes peu d'années après sa naissance, siégeait depuis un nombre exactement chiffré de siècles. Cette expression ne peut désigner que des époques longuement antérieures à la variole européenne de transport ; elle établit une sorte de comparaison de temps entre la naissance arabique et celle effectuée dans l'Inde ou la Chine : l'adverbe *seulement* fait bien reculer la pensée de l'auteur jusque dans cette interprétation.

Ce n'est pas une certitude entière ; mais c'est encore moins une négation. Joseph Frank, qui déclare l'importation indispensable et la fait effectuer si tardivement, croit, ou croit presque, ou croit possible l'existence *immémoriale* de la variole dès la naissance arabe, ou, au moins, à la fin du onzième siècle de notre ère, sa date de l'importation, qui absorberait la première, et que la concession que nous venons de constater rendrait entièrement inutile et superflue. Ce consentement à une si grande vieillesse ferait rencontrer en un point fort reculé de l'antiquité, ces picotes *de temps immémorial* et la variole grecque, remontant, dans son indépendance, les âges antérieurs à Hippocrate.

Née et déjà vieille chez les peuples de qui nous l'aurions tirée, et précédée d'une existence si vieille dans l'Inde, la Chine et l'Ethiopie, la variole reçoit, dans cette version, une origine multiple et indépendante, fixée dans la plus grande antiquité. Et si le langage du célèbre professeur russe n'est pas une affirmation aussi décidée que la circonstance le comportait, nous allons trouver l'âge immensément vieux de la variole attesté par d'autres documents écrits, qui auraient dû le déterminer entièrement, car il n'est pas permis de les révoquer au nom d'une simple croyance adverse.

Ainsi, un médecin anglais, résidant au Bengale, le docteur Holwel, affirme que la petite vérole est positivement mentionnée dans les livres des Brahmines, datés de plus de trois

mille ans : plus de trois mille ans ! La moitié de l'âge du monde !

Il y a là un fait d'une immense gravité : La picote se trouve couchée depuis plus de trois mille ans, sans mention de nouveauté, dans les livres d'une nation qu'on sait avoir été savante à ce moment !

Si l'on applique à cette connaissance ce calcul algébrique, qu'une maladie ainsi mentionnée est très certainement plus vieillement connue de beaucoup, chez ceux qui en parlent comme d'un fait historique des plus communs, on arrive — que Molière nous pardonne, — à la notion de la virulente à une époque fort voisine du déluge ; antérieure même à cette date du monde et à la formation des nationalités définitives. En combinant la donnée hindoue avec les mouvements des hommes et des masses armées dans l'histoire ancienne, on tombe dans ce résultat, qu'aucun fait ni aucun document ne peuvent contredire : la variole en tout temps et en tous lieux.

Il ne reste à la contagion qu'un seul parti à prendre : nier la virulente dans les livres indiens. Elle en a donné, en effet, le conseil : elle veut qu'on ajoute foi au rapport du médecin anglais, moins encore « qu'aux traces écrites laissées par les Grecs et les Romains » dont, à cette heure, nous connaissons l'inappréciable valeur.

Mais nier ne suffirait pas, à l'égard d'un fait matériel. On peut résolûment vouloir ne pas croire ; mais un écrit authentique impose son autorité au monde savant, jusqu'à ce qu'il soit prouvé qu'au contraire, l'ouvrage est apocryphe, ou même qu'il n'a jamais existé. Nier ne suffirait pas à la contagion médiate qui n'a, à son service, ni un fait soutenable ni un document sans défaut ; qui conjugue le verbe *se développer* à toutes les sauces, même à celle de la spontanéité ; et qui est obligée de garder, d'une épidémie à l'autre, un levain conservé, on ne sait où, dans les intempéries qui détruiraient le cadavre du corps organique le plus cossu ; ou qui se trouve dans la nécessité de recourir à une spontanéité génératrice de contagion nouvelle. Mais la spontanéité, modeste dans sa puissance, se

refuse à l'insidieuse manœuvre, et dit à son impotente ennemie : Prouvez, prouvez ; en épidémie, tout ou rien !

Il serait à souhaiter qu'une nation prodigue d'économie et de dépenses utiles, et soucieuse de sa gloire scientifique, fît cesser cette incertitude, préjudiciable aux plus grands intérêts, en traduisant et les livres sacrés de l'Inde, et ceux de la Chine, et le manuscrit arabe de la bibliothèque de Leyde, et l'ouvrage de Rhazès, et même les deux épidémies de Marius : ce que nous avons vu en Grèce, nous affirme d'avance que les varioles sont de tous les temps, et qu'aucune épidémie de picote ne fut jamais de rien redevable à la contagion.

La prodigieuse vieillesse de la petite vérole est attestée par d'autres témoignages que fournit l'histoire de la prophylaxie de cette virulente. L'inoculation était pratiquée de temps immémorial dans l'Inde, où nous venons de voir que les livres des Brahmes font mention de la variole à une date éloignée de plus de trois mille ans ; elle était pratiquée aussi anciennement en Chine et en Perse, où la picote était connue *de temps immémorial* avant l'époque du passage de la maladie voyageuse en Egypte et en Europe.

La vaccine, qui est partout le successeur naturel de l'inoculation, signe, à son tour, l'acte d'ancienneté de la variole ; son invention dans les contrées de la vieille picote, étonne le monde moderne. On la trouve usitée chez les Indiens à une époque extrêmement reculée, ainsi que l'attestent également leurs livres sacrés. Des auteurs divers rapportent que la vaccine était connue en Perse et ailleurs, dans des temps iucalculablement éloignés du jour récent et heureux, où la fortune en fit présent à l'inoculateur du comté de Berkeley.

Or, si l'on remarque que huit ou neuf siècles, suivant le comput de Joseph Frank, beaucoup plus, même, d'après la date de l'invasion et celle de la chronique de Marius, et davantage encore d'après les comptes de la vérité, ont été nécessaires pour l'incubation de cette découverte en Europe ; et que partout ailleurs, l'inoculation a longuement précédé la vaccine, la connaissance de celle-ci implique bien, et peut bien mesurer

la très grande ancienneté de la variole chez les peuples qui nous ont précédés de si loin dans la pratique de la vaccination.

Il semblerait que cette dernière considération fût particulièrement favorable à l'hypothèse de l'importation arabe : l'invention tardive de la vaccine en Europe indiquerait que la variole est aussi plus jeune en Occident. Ma doctrine, cependant, ne souffrirait pas la plus légère atteinte de cette observation, juste en apparence : un siècle de virulence, et moins encore lui suffit surabondamment pour montrer ses preuves. La variole occidentale est aussi vieille que les habitants de l'Europe ; seulement elle leur resta plus longtemps cachée : c'est sa découverte qui est jeune ; et c'est de cette date qu'il faudrait compter le temps à courir pour arriver à la connaissance de sa prophylaxie. Mais l'Inoculation, partout le précurseur voisin de la vaccine, venait d'être importée ; l'on était en plein feu de la Renaissance ; l'observation et l'étude ne pouvaient manquer de tirer parti d'une situation si propice : la vaccine devait naître ici ou là, et elle naquit.

Les documents spéciaux sont donc, sans exception, favorables à notre thèse ; les faits particuliers lui sont aussi dévoués, et conduisent à la même conviction : la nationalité européenne et l'antiquité historique de la variole.

La contagion médiate ne possède aucune preuve ; elle n'en peut découvrir nulle part. Ses principaux arguments sont ceux-ci : on pense généralement ; — tous les médecins s'accordent pour admettre...

Je puis donc continuer de dire que l'on ignore entièrement la date de l'importation, que cette date ne pouvait pas être celle de Joseph Frank, ni celle des autres pathologistes, à moins qu'il ne s'en trouve qui la fixent à une époque antérieure de quatre ou cinq siècles à celle de ce médecin célèbre ; que l'importation n'avait aucunement besoin de passer par l'Egypte, cette contrée ayant dû nécessairement précéder l'Arabie dans la possession de cette peste. Je puis continuer d'affirmer que l'on ne sait rien sur ce point d'histoire médicale, ainsi que l'a prouvé

d'abord la chronique de Marius, qui paraît être très positivement le cicerone accrédité de la variole dans son voyage à travers l'Europe. Je puis ajouter, enfin, que la virulente grecque va rejoindre, dans les documents écrits, celle de la plus vieille antiquité. Aucune protestation fondée n'est à craindre ; et la variole serait depuis un temps infini caduque ou morte en Europe, si la contagion médiate et l'importation pouvaient être vraies.

CHAPITRE XI

L'ÉGYPTE N'AVAIT PAS BESOIN DE LA PICOTE ARABE.

Nous venons de dire que l'Égypte n'avait aucunement besoin de recevoir la picote de la main des Maures s'en allant à la conquête de l'Espagne.

En effet, des colonies venues d'Éthiopie avaient concouru à la fondation de l'Égypte ; elles édifièrent des villes dans les basses et moyennes terres de l'empire du Nil, et fournirent plusieurs rois à la contrée : elles durent y apporter la variole, suivant toujours les siens, et commune chez ces Africains depuis des temps invraisemblables. — Voilà l'Égypte pourvue.

Des Arabes et des Phéniciens envahirent la basse Égypte à leur tour, et s'y établirent. Leurs rois, les rois Pasteurs, refoulant sans cesse les anciens maîtres du pays, les rois de la Thébaïde et ceux du reste de l'Égypte, se réunirent enfin contre les Pasteurs, et réussirent à les chasser : les expulsés emportèrent la picote égyptienne venue d'Éthiopie.

La famille de Joseph fut établie aussi dans l'Égypte marécageuse. Devenue bientôt nombreuse et suspecte, elle fut persécutée et bannie par les Pharaons, avec les restes des Pasteurs ; elle traversa l'Arabie, y laissa de nouveau, s'il en fut besoin, la contagieuse, qu'elle porta dans la Turquie d'Asie.

Vers 1650 av. J.-Ch., Sésostris, avec une armée de six ou sept cent mille hommes, sortit de l'Égypte et ravagea des

pays où il devait trouver la petite vérole, déjà apportée par les Éthiopiens, et exportée par les Arabes et les Juifs ; et la ramener encore dans son pays. Il conquit l'Éthiopie même, une partie de l'Arabie et les pays asiatiques, où la picote était également connue de temps immémorial.

Ces masses de combattants et de captifs, parcourant l'Asie et l'Europe, pendant cette guerre de neuf ans, durent ramener la virulente de la Perse et de l'Inde, et la déposer partout sur leur passage, dans les pays d'Europe qu'elles traversèrent, et d'où, par communication successive, il lui fut facile de s'étendre à toutes les autres parties du continent occidental. Elle fut, en tout cas, ramenée en Égypte, d'où les Arabes l'avaient déjà tirée, et où ils n'eurent pas besoin de la rapporter.

La Turquie d'Asie, champ de bataille perpétuel entre les trois anciennes divisions du globe, dans toute l'histoire ancienne, fut pourvue alors, si les Arabes, les Juifs, les Phéniciens, les Perses, etc., ne l'avaient déjà fait, et fut désormais suffisante pour en infecter le monde entier.

Les choses se passèrent ainsi, nécessairement, ou la variole ne se laissait pas alors transporter, comme dans notre temps moderne ; ou bien, elle n'existait pas encore, quoiqu'elle soit de tout temps, et que l'époque de Sésostris et les trois mille ans passés de vie indienne soient des dates fort voisines, qui concordent, et qui se superposeraient même à notre avantage. L'Inde ayant été en possession de la virulente, chacun, dans le monde entier, l'Amérique comprise, en dut être pourvu avant l'organisation des nationalités diverses.

Danaüs, traître à son frère absent, chassé par la colère de Sésostris, se réfugia en Grèce, où il s'établit, et où il dut apporter la variole, ramenée des pays d'Orient par l'armée victorieuse et les captifs, d'origine virulente, dont les fugitifs avaient eu le contact.

A partir de ce moment, la Grèce ne cessa point d'être mêlée aux affaires de l'Égypte, qui fut en relations continuelles avec la Perse, avec qui la Grèce fut longtemps en rapports armés ou amicaux.

Enfin Néchao, dont le père, Psammiticus, avait ouvert les ports de l'Égypte au commerce libre de tous les étrangers, arma une grande flotte, la fit sortir par la mer Rouge, et sous la conduite expérimentée des Phéniciens, lui fit faire le tour de l'Afrique. On imagine sans peine combien fréquentes durent être les communications de cette flotte avec les riverains des quatre mers ; et l'on se demande si quelqu'une de ces galères, s'écartant des côtes, ou emportée par quelque courant, n'alla pas débarquer sa cargaison humaine dans quelque pays inhabité et sans route de retour.

Si l'on pense que, même à Sésostris, c'est fouiller dans une époque trop éloignée et trop indécise, chacun retrouvera dans les souvenirs de sa jeunesse, et les rectifications nécessaires, et le moment opportun pour lui-même, et pour notre discussion, de mettre en contact continu les Égyptiens, les Perses, les Indiens, les Grecs et d'autres Européens moins historiques, avant Hippocrate et les temps voisins : je ne dis pas avant les Maures conquérants, et porteurs de petite vérole.

Les Hébreux, les Égyptiens, les Perses, les Mèdes, firent la guerre à l'empire d'Assyrie, ou la subirent de lui, et se la firent incessamment les uns aux autres pendant de longues durées.

Cyrus, outre ses guerres dans la Turquie d'Asie, rendez-vous armé d'où les infectés et les indemnes pouvaient depuis longtemps répandre la virulente dans le monde entier, porta ses armes jusque dans l'Inde, qui devint une province persane sous Darius Hystaspes, comme le fut l'Égypte même sous Cambyse, 525 ans avant notre ère. Ce même Darius conquit aussi la Thace, la Macédoine et les îles Ioniennes, qu'il ajouta à ses États.

Xercès fit la guerre à l'Égypte, aux Scythes, aux Grecs, à qui il chercha des ennemis jusque dans l'alliance de Carthage, qui, outre ses soldats d'Afrique et d'Italie, lui procura, dit-on, trois cent mille hommes levés en Espagne et dans les Gaules, lesquels purent, s'ils le voulurent, se pourvoir, dans ce contact asiatique, de la petite vérole antique, sans attendre celle des

successeurs de Mahomet. — Les Gaulois vinrent aussi faire, pour leur compte, la guerre à la Grèce (280-278), munie de toutes les virulentes, qui durent être, au détriment de la variole arabe, les seuls trophées qu'ils rapportèrent dans leur pays. A ce moment, d'ailleurs, les Gaulois avaient depuis longtemps voyagé dans l'Inde, d'où ils durent rapporter la variole. Ils purent alors l'offrir aux Grecs, s'ils n'avaient reçu d'eux le présent des trois virulentes, dans leurs rapports antérieurs.

Alexande le Grand a vaincu, subjugué et mêlé la Grèce, l'Inde, la Perse, l'Égypte, la Turquie d'Asie et presque l'Arabie. Il a dû promener avec lui la picote antique, et la laisser partout sur son passage, d'où elle a pu facilement gagner toute l'étendue du monde connu : il a dû l'introduire en Égypte et même en Arabie, où par conséquent, elle n'eut pas besoin de naître seize cents ans plus tard, etc.

On le voit, l'Égypte n'eut pas besoin de la variole d'Arabie, qui n'eut pas besoin elle-même de l'inventer. L'Europe a eu mille occasions de prendre la petite vérole aux meilleures sources, avant que la patrie du Prophète songeât à la lui apporter.

La conséquence inévitable de cet enchaînement de faits historiques est que l'importation arabique n'a pas eu lieu. Et alors tout l'édifice de la contagion aérienne s'écroule : il faut le rebâtir : comment ?

Il n'est qu'un seul moyen, je l'ai dit : la négation des varioles antiques et des livres où elles sont inscrites. Et encore, ce modus faciendi, commode et facile, ne rétablirait point les affaires de la contagion médiate, car si la variole avait pris naissance en Arabie, elle y serait née spontanément ; et la spontanéité, possible là, l'eût été partout. Ou si l'Arabie avait reçu la petite vérole d'un autre pays, la virulente, descendue là d'une autre contrée, acquerrait successivement toute la vieillesse dont nous la chargeons ; à moins qu'elle n'eût eu, chez le prêteur à l'Arabie, une naissance spontanée, qui, alors, pouvait s'être effectuée pareillement chez les Maures mêmes, dans le

pays de Marius, dans l'Inde, la Perse, la Grèce, et partout. Enfin, la négation obligerait à faire la preuve de l'importation.

La picote d'Égypte était donc, selon la contagion, plus vieille que celle d'Arabie, dont la nôtre était au moins contemporaine. Mais les Sarrazins, s'en allant en Espagne, étaient passés par le royaume des Pharaons ; et ayant apporté la variole dans la péninsule, ils ne pouvaient point ne l'avoir pas laissée aux Égyptiens : les Européens ont dressé, à tête reposée, loin des lieux, des temps et de la vérité, cette légende, ou cette fable, aussi contemporaine que nécessaire.

Ce voyage maritime n'est, en effet, qu'une fable, qui n'a pas d'autre point d'appui que le mutisme complet de l'histoire sur ce sujet fondamental. La variole occidentale n'étant ni égyptienne ni arabe, les varioles antiques manquant de lien effectif entre elles et avec les premières, on est bien en droit de regarder comme prouvée la naissance spontanée de la virulente en tout pays, survenue dans des temps inconnus, aussi éloignés de nous qu'on voudra l'imaginer ou le supputer ; et s'effectuant encore de même toutes les fois qu'elle en trouve l'occasion.

La fable, qui embrasse les temps antérieurs, ne s'arrête pas au voyage de la picote arabe : comme le Juif errant, elle marche toujours, et est toujours en fonds comme lui.

L'agitation des esprits, les passions humaines, l'ambition, mêlaient les hommes des berceaux antiques de la variole avec les habitants des contrées inconnues d'elle, comme les tempêtes des airs mêlent les vagues agitées de la mer. Mais ces étrangers la trouvaient trop vieille, et n'en voulaient point ; ou trop vieille et trop débile, elle ne pouvait s'emparer d'eux.

Deux événements immenses vinrent alors étonner le monde : l'un, que l'histoire adopte ; l'autre, qu'elle ne connaît point : la naissance de Mahomet, et celle de la picote arabe.

Celle-ci, plus jeune et plus active, résolut de suivre les sectateurs du prophète, et de conquérir, avec leurs armes, les récalcitrants de ses aînées.

Elle passe en Égypte, où elle s'établit ; en Espagne, dont elle

se rend maîtresse. Puis, un beau jour, il se trouva que les monts Pyrénées se fondirent dans leurs neiges éternelles, comme un morceau de glace dans l'eau froide; ou qu'ils rentrèrent sous terre, cuits et ramollis par l'eau bouillante dans laquelle ils trempaient jusqu'aux reins depuis le jour où ils furent soufflés et encaqués.

Trouvant cette passe ouverte et libre, la picote débouche en France, où l'attendait l'accueil empressé auquel l'avaient habituée les populations qu'elle avait déjà conquises. La France, agitée dans son cercle, mais casanière, menaçait d'être les colonnes d'Hercule de la petite vérole : qui la transporterait dans les autres contrées de l'Europe ?

Mais voici que Pierre l'Ermite, avec un à-propos fébrile qu'on ne saurait trop admirer, vient prêcher les croisades, et appeler à cette guerre folle de la délivrance des Lieux Saints, tous les peuples chrétiens de l'Occident. La virulente n'eut garde de manquer une si belle occasion de continuer gratuitement ses voyages contagieux ; et bientôt il ne lui restait plus rien à conquérir en Europe.

Désormais souveraine partout, et voltigeant sans cesse parmi nous, elle regarde d'un œil dédaigneux la multitude qui la coudoie, et s'en va aux quatre points cardinaux saisir quelque pauvre diable, qu'elle maltraite cruellement, sans aucune raison pour de si bizarres préférences.

Mais parfois, entrant tout à coup dans un rut effréné, ou dans une colère furibonde, elle se précipite sur une contrée entière, sur une ville ou sur quelque innocent village, perdu dans une gorge déserte, et connu d'elle seule. Puis enfin, assouvie, satisfaite ou lasse, elle rentre, pour un temps, dans son insouciante et capricieuse malfaisance.

La légende et la fable sont toujours plus jolies que l'histoire ou la vérité.

CHAPITRE XII

VOYAGE DE LA VARIOLE EN AMÉRIQUE

Christophe Colomb emporta-t-il avec lui la petite vérole dans le Nouveau-Monde, et reçut-il, en retour, de ses candides sujets, reconnaissants et se piquant de générosité, la grosse du même nom ? Ne croyez pas plus au présent du célèbre navigateur qu'au cadeau dont il aurait été payé. Pour ce dernier cas, je vous présenterai bientôt mes raisons, et je solliciterai votre propre jugement. Je vous reparlerai plus prochainement encore de la picote, au sujet de laquelle, cependant, votre édification doit être complète, à l'heure qui sonne.

La théorie prouverait que la variole était absolument inconnue aux Antilles; qu'elle était à bord, le long de la traversée ; et qu'elle éclata au moment même du débarquement de l'expédition, que nous opposerions à ces preuves, d'aspect si formidable, la fixité paralytique de la contagion, les hasards d'une coïncidence brouillonne, et, enfin, cet argument sans réplique, que l'importation arabe n'est qu'une fable impossible. Mais l'histoire est muette aussi sur ces trois points particuliers de la question, qu'il importait si fort à l'hypothèse trans-océanique de débattre avec la dernière rigueur.

Les Espagnols allèrent en Amérique, comme les Arabes étaient venus en Égypte et en Espagne : et l'on chargea la petite vérole sur les vaisseaux de Christophe Colomb, comme on avait embarqué la picote sur les galères sarrasines : la même histoire servit trois fois : c'est beaucoup trop, ou bien ce n'est pas assez, de beaucoup.

Des philosophes, des historiens, des géographes, ont pensé que le continent américain a été autrefois joint à l'Asie par une large bande de terre ferme, en partie submergée à une époque inconnue, et dont les îles de l'Océanie seraient les restes flottants

et les indices certains. Par la révolution terrestre qui aurait amené cet engloutissement partiel et profond, l'homme, dont la communication expliquait si naturellement la présence dans le Nouveau-Monde, se trouva isolé, et exposé d'une façon permanente à l'action des climats séquestrés à l'occident, et façonné par elle jusqu'aux formes extérieures actuelles, demeurées depuis longtemps définitives, et devenues ainsi désormais naturelles. La chaîne d'îles qui est aujourd'hui reconnue suffit d'ailleurs pour démontrer la possibilité de cette transmigration.

On ajoute d'autres raisons qui méritent certainement l'attention et le respect du savant et du médecin beaucoup plus que l'hypothèse absurde du voyage américain de la variole, contenue dans l'importation arabe, dont nous avons brisé l'œuf, qui ne nous a montré que des coquilles vides.

On dit qu'il existe dans les langues américaines beaucoup de mots chinois et japonais ; que les parties de l'Amérique les plus voisines de l'Asie se sont trouvées les plus peuplées, et qu'on y a remarqué avec beaucoup d'étonnement les mœurs et les coutumes tartares, etc.

C'est ainsi que le Nouveau-Monde aurait été peuplé par l'ancien. La possibilité et la vraisemblance s'augmentent encore de conjectures nombreuses, d'après lesquelles il serait établi, ou rendu très probable que d'autres peuples, les Phéniciens, les Égyptiens, les Carthaginois, auraient souvent touché aux côtes d'Amérique dans leurs expéditions commerçantes.

Ce qui est non moins certain, c'est que partout où il y a un rivage habité, on trouve un canot et une rame ou une voile, et des voyageurs courageux ou téméraires qui s'élancent à de courtes ou à de lointaines distances, et qu'un coup de vent inattendu peut jeter hors de la route projetée, et verser, sans espoir de retour, dans des pays totalement inconnus : si Robinson eût eu une femme, son île déserte serait devenue un empire puissant.

Ce qui est plus certain encore, c'est que les flottes de Néchao, pharaon d'Égypte, firent, sous la direction savante des Phéniciens, le tour de l'Afrique, vers 612 av. J.-C.

Ce que ce voyage, qui dura trois ans, demanda de commu-

nications avec les riverains des quatre mers, est facile à imaginer ; nous le disons pour la seconde fois, et nous prions de ne pas l'oublier. Les Phéniciens qui conduisaient cette expédition, connaissaient depuis longtemps toutes les criques de la Méditerranée ; ils avaient franchi les colonnes d'Hercule : une caravane des deux sexes ; un seul vaisseau ainsi monté, détaché de la flotte de Néchao ou de celles des marchands tyriens, et jeté par la tempête sur les rivages d'Amérique, peu éloignés, à un certain moment, de la route suivie, a pu devenir la souche d'un peuple définitivement fixé avant d'avoir acquis les moyens de retour parmi les leurs, qui avaient pleuré leur mort et comblé leurs vides.

Ce qui est certain aussi, c'est que l'origine de l'homme est une, et que l'homme est façonné par le climat où il vit jusqu'à une limite infranchissable, qui devient le type de chaque peuple : l'Anglais, différent de nous, à certains égards, et du Yankee, son ennemi, n'est pas un homme de création nouvelle, ayant un père particulier, qui ne serait ni le nôtre, ni celui d'aucun Américain.

N'avons-nous pas, pour comprendre ces modifications superficielles, le créole, dont deux ou trois générations sur place, et pures de mélange local, donnent déjà des naturels *issus d'anciennes familles européennes?* N'avons-nous pas encore les poissons rouges qui perdent si rapidement, dans l'eau de nos pays, leur robe cardinalice, pour revêtir des haillons et devenir les plus vulgaires habitants de nos bassins? Etc.

Si l'homme d'Amérique est le frère-né de tous les hommes de la terre, il a les mêmes aptitudes, et il est soumis aux mêmes maux : s'il est venu d'Asie, de l'Inde ou de la Chine, depuis moins de trois ou quatre mille ans, il se trouve pourvu d'une variole autrement antique et respectable que celle que la contagion se vante audacieusement d'avoir chargée sur les vaisseaux de Christophe Colomb. Et si les Américains étaient plus vieux que la picote indienne, ils auraient pris dans la masse commune toutes les virulentes qui sont naturelles à l'homme depuis tous les temps, et *auxquelles l'homme serait fatalement prédestiné.*

Ce qui est certain, enfin, c'est que les Américains sont des individus de notre espèce, et que des épidémies virulentes les visitent souvent : d'où se tire cette conséquence forcée, que les constitutions pyrétiques sont naturelles à toutes les contrées du Nouveau-Monde : habitants de l'espèce humaine, et constitutions épidémiques, cela suffit : la spontanéité est là présente de tout temps. L'homme est seul capable ; l'homme médecin, ou l'homme savant, sont seuls capables de ne pas le vouloir, en voulant que la contagion soit charriée en tous lieux, sans avoir pour magasin ou lieu de dépôt que les entrailles mêmes de la spontanéité.

Cette dernière vérité domine toutes les autres, et défie la contradiction. Il y a en Amérique des épidémies de variole ; donc il y existe des constitutions varioliques, comme il y en a en Europe, et comme en Grèce il y en a eu depuis l'origine. Il y a également des hommes en Amérique : donc la variole y est naturelle, et l'importation de Christophe Colomb aurait été une superfétation, une superfluité absurde ; terre habitée et constitution épidémique, la spontanéité accouche de la maladie populaire, qui reçoit de la constitution son caractère méchant ou bénin, que ne peut lui donner la menteuse contagion.

Comment, on octroie à l'Américain l'invention de la grosse, qui est bien une virulente, comme chacun sait, et on le déclare impuissant à l'égard de l'autre ! Et on le force de recevoir la petite sœur d'Espagne, viâ d'Égypte et de la Mecque ! On ne saurait être plus injuste ; c'est de l'arbitraire, de la bizarrerie : ce n'est que de la passion et du bon plaisir.

CHAPITRE XIII

CONCLUSION.

Je termine ici ma discussion sur l'âge de la variole dans le monde. Quelques mots me resteront à ajouter, qui seront une

courte péroraison de ce premier chapitre du plaidoyer de la spontanéité.

Si mes raisonnements sont mal déduits ; ou si les bases qui les portent sont faites d'erreurs et sont mal cimentées, qu'on le prouve, et je retournerai docilement à la croyance commune.

Qu'on prouve que la variole, inconnue jusque-là, a assailli les Espagnols et les Européens dès l'arrivée du premier Sarrasin ; ou qu'on montre qu'une virulente médiate et universelle a pu couver durant des siècles parmi des sujets neufs et avides de la posséder. Que l'on certifie que les Arabes premièrement débarqués n'eurent plus, et ne durent plus avoir la variole sur le sol de l'Espagne jusqu'à l'arrivée de ceux qui l'y portèrent à la date de Joseph Frank, ou à toute autre époque postérieure à ce premier débarquement.

Qu'on prouve que l'Egypte a dû forcément recevoir la picote d'Arabie ; qu'on fasse voir que les premiers écrits des Arabes, ou même ceux des Brahmines ayant seulement eu la prétention d'avoir vu naître la petite vérole ; qu'on présente une filiation successive qui soit discutable ; qu'on démontre, enfin, que la contagion et l'épidémie voyagent à travers le monde avec cette facilité intelligente qu'a dû imaginer la théorie ancienne pour rendre possibles les épidémies et la contagion même.

Mais si mes preuves, mes arguments et ma logique se font admettre, qu'on reconnaisse que la picote est vieille partout ; et que, partout, elle est sortie du ventre vide de la spontanéité.

Une considération très importante, déjà lue plus haut, se représente ici.

La peste noire a disparu, depuis la fin du siècle dernier, de nos contrées occidentales, où elle est accusée d'avoir fait jusqu'alors de si effroyables ravages : la vaccine, succédant à l'inoculation, était découverte à ce même moment. Quelque raison que l'on puisse alléguer, ce fait considérable restera sans explication, si l'on n'admet pas le rapprochement que je signale. Les perfectionnements de l'hygiène, supposée tardive ; les progrès des sciences, supposées arriérées, ne peuvent être sortis

d'un coup de baguette magique, et avoir enfanté, instantanément, un résultat si frappant et si radical.

La peste officielle, d'un autre côté, ne pouvant être étudiée avec avantage que depuis un ou deux siècles, *et n'étant positivement et scientifiquement connue que depuis la première année du siècle courant* (1), il semble impossible de se soustraire à l'évidence de cette pensée, que dans les pays mixtes, la variole a dû prendre invariablement le nom générique de peste, très anciennement mis en usage dans le langage vulgaire, et que dans le nôtre, cette même appellation a confondu dans un seul bloc, toutes les épidémies, sauf celles de peste vraie, qui lui sont toujours demeurées inconnues. Nous avons tiré de cette dernière considération une conséquence des plus graves, que nous formulons de nouveau en finissant : « Si dans les temps passés le typhus d'Orient n'a jamais régné chez nous, nous ne devrions pas avoir aujourd'hui la crainte permanente de l'y voir venir. »

CHAPITRE XIV

RÉSUMÉ.

En résumé, comment donc naquit la petite vérole?

La réponse se déduit des documents historiques, parmi lesquels, le silence de la contagion est, sans contredit, le plus éloquent ; et de la discussion abrégée que l'on vient de lire, de laquelle il résulte que la picote occidentale n'est venue ni d'Arabie, ni d'Egypte ; que la variole de l'Inde, de la Perse, de la Chine, sont aussi indépendantes l'une de l'autre qu'elles le sont de celles d'Ethiopie, d'Arabie et d'Europe.

L'homme est prédestiné à la petite vérole, suivant le sentiment de quelques-uns ; à quoi d'autres opposent cette idée, d'un caractère de généralité absolue, que nous sommes pré-

(1) Prus, *Rapport à l'Académie de médecine sur la Peste et les Quarantaines*. Paris, 1846.

destinés à tous les maux. Ce n'est pas ici le lieu de trancher cette question de philosophie médicale, mais il me semblerait que, dans le second cas, le mot de prédestination serait, en effet, une expression dépourvue de justesse grammaticale. Je dirais plus volontiers que l'homme est sujet à tous les maux, et seulement prédestiné à quelques maladies; et je ferais aussitôt, en manière de parenthèse, cette singulière remarque, que la prédestination serait, précisément, l'apanage des contagieuses, des virulentes, qui sembleraient, de toutes les affections de la pathologie humaine, celles à qui ce privilège fût le moins nécessaire, puisque, selon la contagion, la nature les aurait pourvues de la faculté de se propager elles-mêmes indéfiniment, sans limite d'espace ni de temps.

Quoi qu'il en soit, la variole est universelle ; *elle trouve donc en tous lieux, les conditions de son existence et de sa nativité ;* et partout où il y aura des hommes, elle sera présente. Il faut aux épidémies trois conditions pour prendre naissance. La variole s'affranchit de l'influence de l'hygiène de celle du lieu ; et l'épidémie se montrera dès que le troisième élément de genèse, la constitution appropriée, se manifestera sur des groupes humains rassemblés en peuples, dans la succession des temps.

La variole naquit donc partout, spontanément ; et fut épidémiquement aussi vieille que le permit l'organisation des sociétés humaines.

FIN.

TABLE DES CHAPITRES

Corbeil. — Typ. et stér. Crété.

BOUSQUET (J.-B.). — **Nouveau Traité de la vaccine** et des éruptions varioleuses ou varioliformes. 1 vol. in-8 de 600 pages........ 7 fr.

BRIQUET. — **De la variole**. Paris, 1871, in-8 de 56 p........ 1 fr. 50

— **Rapport sur les épidémies du choléra-morbus** qui ont régné de 1817 à 1850. Paris, 1868. 1 vol. in-4, 235 pages........ 6 fr.

CHAIROU. — **De la variole et de la vaccine**. Paris, 1870. In-8, 64 pages........ 1 fr. 50

COLIN. — **Traité des maladies épidémiques**, origine, évolution, prophylaxie, par Léon COLIN, professeur à l'École du Val-de-Grâce. Paris, 1879. 1 vol. in-8, xx-1032 pages........ 16 fr.

— **Épidémies et milieux épidémiques**, 1873. In-8, 114 pages. 2 fr. 50

— **De la variole**, au point de vue épidémiologique et prophylactique. Paris, 1873. 1 vol. in-8 de 200 pages, avec 3 figures........ 3 fr. 50

DENARP-DECANTELEU. — **Tableau analytique, descriptif et iconographique des cicatrices de la vaccine**, un tableau grand in-fol. contenant 40 figures........ 50 c.

DEPAUL (J.-A.-H.). — **Expériences faites à l'Académie de médecine avec le cow-pox** ou vaccin animal, par J.-A.-H. DEPAUL, professeur à la Faculté de médecine de Paris. Paris, 1868. In-4, 54 p., avec 3 pl. chromolitographiques........ 3 fr. 50

— **Sur la vaccination animale**. In-8, 78 pages........ 1 fr. 50

GRIESINGER. — **Traité des maladies infectieuses**. Maladies des marais, fièvre jaune, maladies typhoïdes (fièvre pétéchiale ou typhus des armées, fièvre typhoïde, fièvre récurrente ou à rechutes, typhoïde bilieuse, peste), choléra, par W. GRIESINGER, professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Berlin; *Deuxième Édition*, par E. VALLIN, professeur à l'École du Val-de-Grâce. Paris, 1877. 1 vol. in-8 de 800 p........ 10 fr.

HIPPOCRATE. — **Œuvres complètes**, traduction nouvelle, *avec le texte grec en regard*, collationné sur les manuscrits et toutes les éditions; accompagnée d'une introduction, de commentaires médicaux, de variantes et de notes philologiques; suivie d'une Table des matières, par E. LITTRÉ, membre de l'Institut de France. *Ouvrage complet*. 10 vol. in-8 de 700 p. chacun........ 100 fr.

JOHANNET. — **Épidémie de petite vérole**. Paris, 1869. In-8 de 48 pages........ 1 fr. 25

KERGARADEC. — **Rapport général sur les épidémies** qui ont régné en France pendant l'année 1863. Paris, 1865. In-4........ 2 fr.

PRUS. — **Rapport à l'Académie de médecine sur la peste et les quarantaines**. 1 vol. in-8 de 1050 pages........ 2 fr. 50

SÉDILLOT (J.). — **Mémoire sur les revaccinations**. 1 vol. in-4, 108 pages, 4 planches........ 2 fr. 50

Syphilis vaccinale (de la), Communications à l'Académie de médecine par MM. DEPAUL, RICORD, BLOT, Jules GUÉRIN, TROUSSEAU, suivies de Mémoires sur la transmission de la syphilis par la vaccination et par la vaccination animale, par MM. A. VIENNOIS (de Lyon), PELLIZARI (de Florence), PALASCIANO (de Naples), PHILIPEAUX (de Lyon) et AUZIAS-TURENNE. 1 vol. in-8 de 392 pages........ 6 fr.

3805-81. — CORBEIL. Typ. et Stér. CRÉTÉ.